

Délibération 2024-05

Point de l'ordre du jour : V 5.1.4

Objet : Compte financier 2023

Vu le code de l'éducation, notamment les articles R. 719-51 et suivants, R. 719-102 et R. 719-104 ;
Vu le décret n° 2011-21 du 5 janvier 2011, modifié, relatif à l'École normale supérieure Paris-Saclay,
Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes ;
Vu l'arrêté du 18 décembre 2015 relatif aux tableaux budgétaires applicables aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) et aux établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) dans le cadre de l'élaboration, de la présentation et de l'exécution de leur budget ;

Article 1

Le conseil d'administration approuve les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- 1 414,45 ETPT, dont 1 307,90 ETPT sous plafond d'emplois législatif et 106,55 ETPT hors plafond d'emplois législatif

Article 2

Le conseil d'administration approuve les éléments d'exécution budgétaire suivants :

1) Pour le budget agrégé :

- 104 006 060,83 € d'autorisations d'engagement, dont :
 - ♦ 75 907 997,39 € en personnel
 - ♦ 24 947 257,46 € en fonctionnement
 - ♦ 3 150 805,98 € en investissement
- 100 472 806,86 € de crédits de paiement, dont :
 - ♦ 75 907 997,39 € en personnel
 - ♦ 22 351 757,20 € en fonctionnement
 - ♦ 2 213 052,27 € en investissement
- 104 475 963,18 € de recettes
- 4 003 156,32 € de solde budgétaire (excédent).

2) Pour le budget principal :

- 102 078 743,53 € d'autorisations d'engagement, dont :

- ♦ 75 907 997,39 € en personnel
- ♦ 24 355 868,27 € en fonctionnement
- ♦ 1 814 877,87 € en investissement
- 98 828 299,91 € de crédits de paiement, dont :
 - ♦ 75 907 997,39 € en personnel
 - ♦ 21 538 334,08 € en fonctionnement
 - ♦ 1 381 968,44 € en investissement
- 104 475 963,18 € de recettes
- 5 647 663,27 € de solde budgétaire (excédent).

3) Pour le budget annexe immobilier Saclay :

- 1 927 317,30 € d'autorisations d'engagement, dont :
 - ♦ 0 € en personnel
 - ♦ 591 389,19 € en fonctionnement
 - ♦ 1 335 928,11 € en investissement
- 1 644 506,95 € de crédits de paiement, dont :
 - ♦ 0 € en personnel
 - ♦ 813 423,12 € en fonctionnement
 - ♦ 831 083,83 € en investissement
- 0 € de recettes
- - 1 644 506,95 € de solde budgétaire (déficit).

Le conseil d'administration approuve les éléments d'exécution comptable suivants :

- 4 338 922,70 € de variation de trésorerie (abondement), dont
 - ♦ 5 983 429,65 € de variation de trésorerie (abondement) sur le budget principal
 - ♦ 1 644 506,95 € de variation de trésorerie (prélèvement) sur le budget annexe immobilier Saclay
- - 702 904,26 € de résultat patrimonial (perte)
- 514 078,43 € de capacité d'autofinancement
- - 524 898,36 € de variation de fonds de roulement (prélèvement).

Article 3

Le conseil d'administration décide d'affecter le résultat patrimonial de - 702 904,26 € (perte) en réserves.

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale et des opérations pluriannuelles sont annexés à la présente délibération.

Le rapport du commissaire aux comptes est joint à la présente délibération.

Nombres de votants : 24

Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 0

Fait à Gif-sur-Yvette, le 15 mars 2024

Pour extrait conforme,
La Présidente de l'École normale supérieure Paris-Saclay

Nathalie CARRASCO



Pièces jointes : Compte financier 2023, tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale et des opérations pluriannuelles ; rapport du commissaire aux comptes

<u>Classée au registre des délibérations sous la référence :</u> CA – 15.03.2024 - D.2024-05	<u>Modalités de recours contre la présente délibération :</u> En application de l'article R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et /ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès de la Présidente de l'ENS Paris-Saclay, et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles.
<u>Publiée sur le site internet de l'ENS Paris-Saclay le :</u>	
<u>Rendue exécutoire</u> compte tenu de la transmission au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche le 20/03/2024	

Compte financier 2023 : dossier de présentation

présenté par

*Madame Nathalie CARRASCO,
Présidente de l'École normale supérieure Paris-Saclay*

– Conseil d'administration du 15 mars 2024 –

Sommaire

Partie A : Rapport de gestion de l'ordonnateur.....	1
I/ Budget principal.....	4
I.1/ Budget en encaissements et décaissements	4
I.1.1/ Recettes	7
I.1.2/ Autorisations d'engagement et crédits de paiement	13
I.2/ Budget en droits constatés.....	27
I.2.1/ Recettes	30
I.2.2/ Dépenses	32
I.2.3/ Grands agrégats	33
I.2.4/ Fonds de roulement	33
II/ Budget de l'opération immobilière.....	35
II.1/ Budget en encaissements et décaissements.....	35
II.2/ Budget en droits constatés	36
III/ Budget agrégé	38
Partie B : Tableaux accompagnant le compte financier	43
I/ Budget agrégé.....	44
II/ Budget principal.....	56
III/ Budget annexe	61

Partie A : Rapport de gestion de l'ordonnateur

L'année 2023 est la deuxième année de fonctionnement « normal » des activités de recherche et de formation de l'Ecole sur le campus de Gif-sur-Yvette. C'est également la première année de gestion de la nouvelle gouvernance. Elle a été marquée par le lancement du nouveau projet de la présidente dont les principaux axes sont :

- développer nos missions cœurs,
- améliorer le fonctionnement de proximité,
- porter la transition écologique et le développement soutenable.

Ces axes, soutenus dans la concertation, la confiance et la responsabilité, font l'objet d'une communication semestrielle auprès de l'ensemble de la communauté. Ils sous-tendent le projet d'administration pour lequel la réflexion a été entamée au cours du second semestre 2023 et dont la présentation est prévue au conseil d'administration en juin 2024.

Ces axes ont conduit à élaborer des actions structurantes pour lesquelles des financements spécifiques ont déjà été accordés par le ministère dans le cadre du contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) 2023-2025 à hauteur de 2,1 M€ pour les 3 ans. Les actions financées sont les suivantes :

- développement du réseau des alumni et campagne de mécénat (33%),
- mise en place d'une cellule de pilotage, contrôle interne et qualité (21%),
- mise en place et structuration d'une politique de sécurité informatique (14%),
- mise en place du schéma directeur du numérique (12%),
- intégration du numérique dans le SI de gestion pour une gestion écoresponsable (10%),
- préparation du schéma directeur du climat et biodiversité (10%).

Concernant l'offre des formations, deux nouvelles formations ont été ouvertes en 2023 : l'«année de recherche en sciences pour les transitions écologiques » (ARéCo) et l'« année spécifique engagement normalien » (ASPEN). Par ailleurs, l'ENS Paris-Saclay contribue avec l'Université Paris-Saclay, l'Institut polytechnique de Paris et HEC Paris au Cycle Pluridisciplinaire d'Etudes Supérieures (CPES) « Sciences des données, santé et société » du Lycée international de Palaiseau Paris-Saclay (LIPSS) qui a ouvert à la rentrée 2023.

Le dispositif PhD Track a continué à être déployé avec 7 nouveaux lauréats dont 1 financé par un partenaire.

Une chaire de professeur junior (CPI) intitulée « Design pour les transitions écologiques » a été obtenue et pourvue.

La loi de programmation de la recherche (LPR) s'est également poursuivie en 2023 sur son volet revalorisation de la rémunération et la carrière des personnels de la recherche et de l'enseignement supérieur incluant un volet concernant les doctorants.

D'un point de vue budgétaire, l'année 2023 a été marquée par l'inflation avec, d'une part, des mesures règlementaires en faveur du pouvoir d'achat : augmentation du Smic (salaire minimum de croissance) et du point d'indice de la fonction publique et, d'autre part, la hausse du coût de l'énergie. L'augmentation du Smic concerne majoritairement les normaliens. Cette mesure a été partiellement financée en 2023. L'augmentation du point d'indice a impacté le salaire de tous les personnels.

La maîtrise des coûts d'exploitation et de maintenance du bâtiment est un enjeu important auquel s'ajoute l'augmentation du coût de l'énergie. Le système d'information immobilier, doit permettre le pilotage régulier du bâtiment et de contenir les dépenses.

L'augmentation des charges à un rythme supérieur à celui des recettes avait été anticipée dès 2018 avant l'emménagement sur le plateau de Saclay dans les simulations budgétaires. Cet effet « ciseaux » se confirme donc aujourd'hui mais avec une ampleur accrue par rapport aux prévisions initiales. La trajectoire budgétaire pour les années à venir constitue donc un enjeu majeur pour l'ENS.

Les grands agrégats du compte financier 2023, qui retracent l'exécution budgétaire, sont les suivants :

- résultat de fonctionnement : – 0,7 M€,
- capacité d'autofinancement : + 0,5 M€,

- prélèvement sur le fonds de roulement : – 0,5 M€,
- fonds de roulement : 27,7M€,
- fonds de roulement mobilisable : 15,4 M€.

Comme les années précédentes, les commissaires aux comptes certifient sans réserve les comptes de l'établissement.

Le rapport de gestion de l'ordonnateur est proposé en complément du compte financier établi par l'agent comptable. Il vient clore l'exercice 2023, initié par le vote de la lettre d'orientation budgétaire (LOB) et suivi de l'adoption du budget initial 2023 modifié par deux budgets rectificatifs.

Afin de faciliter la mise en regard du compte financier et du budget prévisionnel, la présentation du rapport de gestion est analogue au format retenu pour le budget initial. La comptabilité ordonnateur en encaissements et décaissements est tout d'abord présentée puis les droits constatés sont examinés. Les résultats du budget principal sont tout d'abord analysés puis ceux du budget annexe de l'opération immobilière. Enfin, des tableaux accompagnant le compte financier sont joints.

I/ Budget principal

Les données du budget principal exécuté en encaissements et en décaissements de l'exercice 2023, composé des recettes encaissées (RE), des autorisations d'engagement (AE) et des crédits de paiement (CP)¹, sont tout d'abord présentées et analysées puis celles du budget en droits constatés² sont examinées. Elles sont ensuite comparées à celles du budget exécuté 2022 puis à celles inscrites au budget rectificatif (BR) de fin d'exercice (budget rectificatif n°2).

I.1/ Budget en encaissements et décaissements

Le montant des recettes encaissées (RE) en 2023 s'élève à 104,4 M€, celui des crédits de paiement consommés (CP) à 98,8 M€ et celui des autorisations d'engagement (AE) prises par l'établissement à 102,1 M€, conduisant à un solde budgétaire excédentaire de + 5,6 M€.

L'évolution des recettes entre 2022 et 2023 (+ 6,2 M€) résulte essentiellement de l'augmentation de la subvention pour charges de service public (SCSP, + 4,5 M€) et de financements publics (+ 3,0 M€).

¹ Les autorisations d'engagement (AE) constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées sur l'exercice budgétaire. Elles sont entièrement consommées dès l'origine de la dépense, c'est-à-dire lors de la signature de l'acte juridique engageant la dépense de l'établissement. Les AE peuvent avoir une portée pluriannuelle lorsque des engagements souscrits sur un exercice s'exécutent et donnent lieu à des paiements sur un ou des exercices ultérieurs.

Les crédits de paiement (CP) représentent la limite supérieure des dépenses pouvant être payées pendant l'année civile pour couvrir des engagements contractés dans le cadre des AE. Dans le cas d'un engagement juridique s'exécutant sur plusieurs exercices, la consommation des CP est échelonnée sur plusieurs exercices budgétaires, jusqu'à atteindre le total des AE initiales. Les CP sont annuels et permettent de prévoir les décaissements, assurant alors une meilleure visibilité sur l'évolution de la trésorerie.

Par exception, l'article 181 du décret GBCP (Gestion Budgétaire et Comptable Publique) prévoit que, s'agissant des dépenses de personnel, les AE sont consommées à hauteur des CP correspondants.

Les recettes budgétaires sont comptabilisées dès lors que l'agent comptable rapproche l'encaissement du titre de recette (RE).

² Le budget en droits constatés correspond au rattachement à un exercice budgétaire (une année civile) des dépenses et des recettes dès la naissance du fait générateur, qu'elles aient pu être payées ou perçues les années précédentes ou qu'elles le soient les exercices suivants. Le budget en droits constatés permet d'obtenir une vision de la situation patrimoniale de l'établissement.

AE, CP et solde budgétaire										
Dépenses							Recettes globalisées			
	AE			CP			RE			
	2022	2023	$\Delta = 23-22$	2022	2023	$\Delta = 23-22$	2022	2023	$\Delta = 23-22$	
Personnel	72,5 M€	75,9 M€	3,4 M€	72,5 M€	75,9 M€	3,4 M€	87,2 M€	91,7 M€	4,5 M€	SCSP*
Fonctionnement	18,6 M€	24,4 M€	5,7 M€	19,6 M€	21,5 M€	1,9 M€	4,3 M€	7,3 M€	3,0 M€	Autres financements de l'État et publics
Investissement	3,0 M€	1,8 M€	-1,2 M€	3,0 M€	1,4 M€	-1,6 M€	6,7 M€	5,5 M€	-1,3 M€	Autres recettes propres
Total	94,2 M€	102,1 M€	7,9 M€	95,2 M€	98,8 M€	3,7 M€	98,2 M€	104,4 M€	6,2 M€	Total
Solde budgétaire : excédent				3,0 M€	5,6 M€					Solde budgétaire : déficit

* SCSP : subvention pour charges de service public

L'augmentation des dépenses entre 2022 et 2023 (+ 7,9 M€ en AE et + 3,7 M€ en CP) résulte notamment :

- de l'augmentation de la dépense de masse salariale : + 3,4 M€,
- du renouvellement des marchés publics relatifs à la maintenance technique et non technique du bâtiment : + 2,7 M€ en AE,
- d'une augmentation des versements relatifs aux contrats doctoraux fléchés pour normaliens (CDSN)³ : + 2,2 M€ en AE et + 2,3 M€ en CP,
- d'une diminution des investissements en formation et recherche : – 1,0 M€ en AE et – 1,3 M€ en CP.

L'exécution 2023 fait apparaître un solde budgétaire excédentaire à hauteur de + 5,6 M€. L'excédent doit cependant être relativisé car il contient

³ Afin de permettre aux Écoles normales supérieures d'accomplir pleinement la mission d'accompagnement de leurs élèves vers la poursuite en thèse sur l'ensemble du territoire national et d'assumer cette politique vis-à-vis des établissements d'accueil des normaliens, le ministère transfère depuis 2017 le financement des 500 contrats doctoraux fléchés pour normaliens (CDSN) et polytechniciens aux ENS et à l'École polytechnique (122 à l'ENS Paris-Saclay, pour 248 normaliens élèves recrutés en 2022). Les écoles sont ensuite chargées de verser le financement aux établissements employeurs des élèves bénéficiant d'un tel contrat.

La subvention pour charges de service public (SCSP) est depuis 2020 abondée du montant correspondant à 3 cohortes (10,0 M€) et ajusté pour prendre en compte la revalorisation de la rémunération des doctorants dans le cadre de la loi programmation recherche (LPR).

des restes à payer qui seront régularisés en 2024 (factures de fluides 1,3 M€ ; CDSN 9M€).

Avant de détailler l'évolution des recettes et des dépenses entre les deux exercices, le budget exécuté est mis en regard du budget prévisionnel dans le tableau qui suit.

AE, CP et solde budgétaire										
Dépenses							Recettes globalisées			
	AE 2023			CP 2023			RE 2023			
	BR	exécuté	taux exécution	BR	exécuté	taux exécution	BR	exécuté	taux exécution	
Personnel	76,7 M€	75,9 M€	99%	76,7 M€	75,9 M€	99%	91,7 M€	91,7 M€	100%	SCSP*
Fonctionnement	26,9 M€	24,4 M€	91%	24,9 M€	21,5 M€	86%	4,8 M€	7,3 M€	151%	Autres financements de l'État et publics
Investissement	2,8 M€	1,8 M€	65%	2,6 M€	1,4 M€	54%	5,8 M€	5,5 M€	94%	Autres recettes propres
Total	106,4 M€	102,1 M€	96%	104,2 M€	98,8 M€	95%	102,3 M€	104,4 M€	102%	Total
Solde budgétaire : excédent					5,6 M€		1,9 M€			Solde budgétaire : déficit

* SCSP : subvention pour charges de service public

L'écart entre le solde budgétaire exécuté et prévisionnel (+ 7,5 M€) provient principalement de la sous-consommation des crédits de paiement (taux d'exécution 95%) de la masse salariale (– 0,8 M€), de fonctionnement (– 3,4 M€) et d'investissement (– 1,2 M€) et d'une meilleure exécution des recettes (taux d'exécution 102% soit + 2,1 M€ par rapport à la prévision).

Les enveloppes d'AE et de CP non consommées en 2023 sont les suivantes :

- Fonctionnement (AE = -2,5 M€ et CP = - 1,7 M€),
- Investissement (AE = - 1,0 Me et CP = -1,2 M€),
- Personnel (AE = CP = - 0,8 M€).

Ces variations résultent d'opérations pluriannuelles de recherche et de formation dont la réalisation s'étale dans le temps et pour lesquelles les

financements sont assurés contractuellement et de dépenses récurrentes dont le dénouement n'a pas eu lieu en 2023.

Les recettes sont exécutées pour un montant de 104,4 M€ soit + 2,1 M€ par rapport au budget rectificatif (102,3 M€) en raison notamment de recettes encaissées en N-1 et rapprochées en 2023, non budgétées au BR (0,9 M€).

Les recettes sont d'abord analysées par grands postes puis les dépenses.

I.1.1/ Recettes

Le montant des encaissements de l'exercice 2023 s'élève à 104,5 M€ avec la subvention pour charges de service public (SCSP) qui représente 88% des encaissements.

Recettes encaissées : évolution entre 2022 et 2023 et exécution 2023

Exercice	2022	BR 2023	2023	$\Delta = 23-22$	23-BR 23	taux exécution
SCSP	87,2 M€	91,7 M€	91,7 M€	4,5 M€	0,0 M€	100%
Recettes propres	11,0 M€	10,6 M€	12,8 M€	1,8 M€	2,2 M€	121%
Total	98,2 M€	102,3 M€	104,5 M€	6,3 M€	2,2 M€	102%

L'augmentation des recettes entre 2022 et 2023 (+ 6,3 M€, + 6%) résulte de l'augmentation de la SCSP (+ 4,5 M€, + 5%) et des ressources propres (+ 1,8 M€, + 16%).

■ Subvention pour charges de service public (SCSP) : 91,7 M€

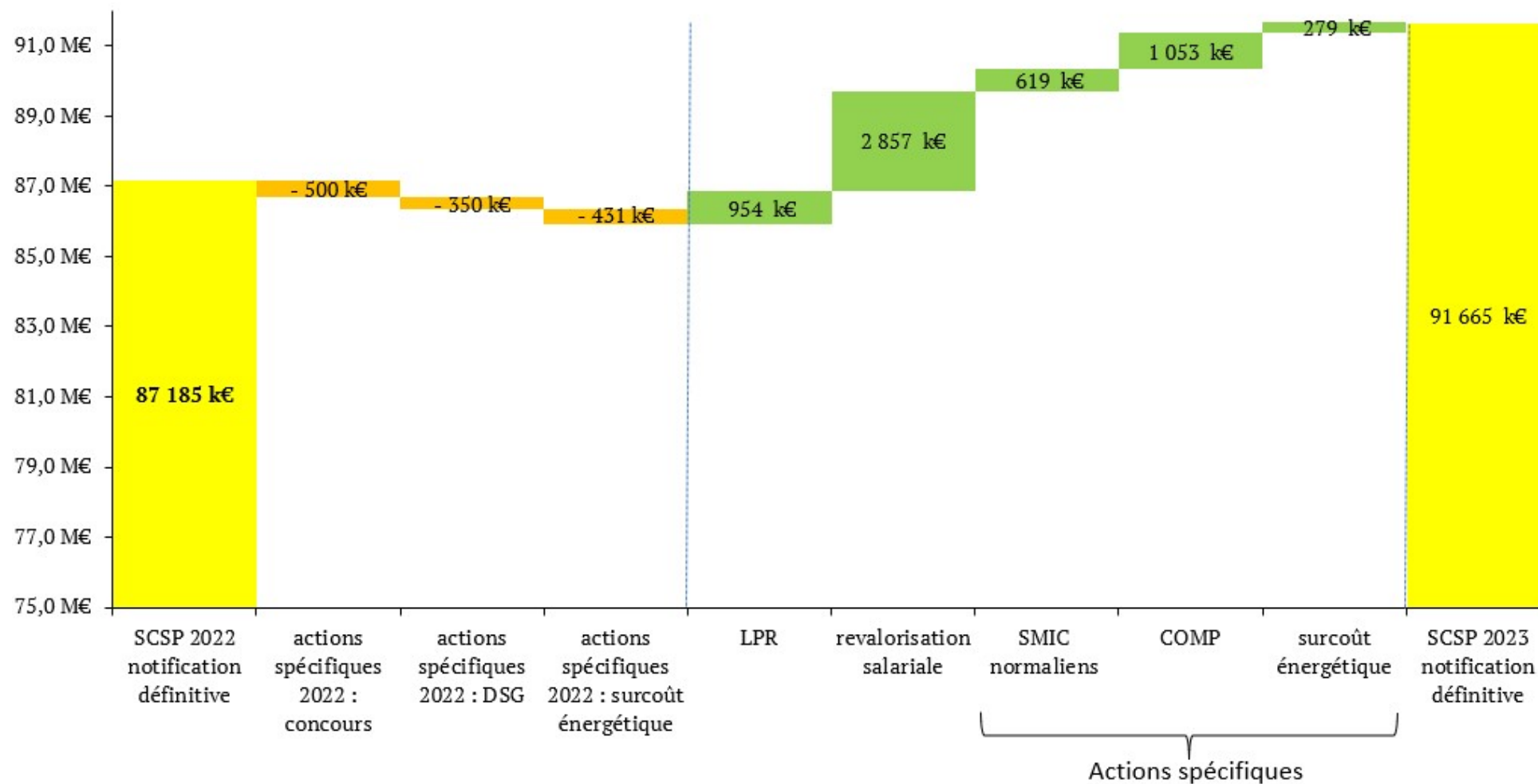
Le montant de la SCSP s'élève 91,7 M€ et augmente de + 4,5 M€ entre les exercices 2022 et 2023. La variation entre 2022 et 2023 résulte du financement de mesures réglementaires pérennes ainsi que de financements spécifiques, de soutiens exceptionnels et de divers ajustements détaillés ci-dessous :

- mesures réglementaires pérennes : + 4,4 M€ ainsi décomposé :
 - revalorisation salariale : + 2 929 k€ (augmentation du point d'indice)

- loi de programmation de la recherche (LPR) : + 938 k€ (revalorisation des contrats doctoraux, reclassement des enseignants-chercheurs, refonte du régime indemnitaire)
- revalorisation du SMIC des normaliens : + 649 k€ (soit 1 019k€ en 2023 dont 400 k€ soclés)
- financements spécifiques dans le cadre du contrat d’objectifs, de moyens et de performance (COMP): +1,1 M€,
- soutien spécifique au titre du surcoût énergétique : 0,3 M€,
- soutiens exceptionnels accordés en 2022 non reconduits ou reconduits partiellement : – 0,9 M€, dont :
 - compensation du reste à charge pour l’organisation des concours : – 500 k€ ;
 - soutien au titre de la hausse des dépenses énergétiques de 2023 (avance) : – 431 k€ ;
- financement spécifique à l’exercice 2022 (non reconduit en 2023) dans le cadre du dialogue stratégique et de gestion (DSG) : – 0,4 M€ ;
- divers ajustements : – 62 k€

Le bridge ci-dessous résume l’évolution de la SCSP entre 2022 et 2023.

Subvention pour charges de service public : évolution entre 2022 et 2023



Le montant définitif de la SCSP 2023 est conforme à celui de la prévision, la notification définitive ayant pu être intégrée au budget rectificatif n°2.

■ Recettes encaissables hors SCSP : 12,8 M€

Le montant des encaissements hors SCSP de l'exercice 2023 s'élève à 12,8 M€ et augmente de 1,8 M€ par rapport à 2022. Les grands postes de recettes sont donnés ci-après :

- droits d'inscription et contribution vie étudiante (CVEC) : 0,8 M€, 6 % des recettes propres,
- taxe d'apprentissage⁴ : 0,2 M€, 1% des recettes propres,
- conventions pour des activités de recherche et formation : 9,5 M€, 74% des recettes propres,
- formation continue : 0,3 M€, 2% des recettes propres,
- autres ressources : 2,1 M€, soit 16% des recettes propres.

Ce dernier montant regroupe diverses recettes récurrentes telles que le remboursement par des écoles partenaires de dépenses occasionnées pour les concours de recrutement des élèves (0,1 M€), le remboursement de missions d'enseignement de doctorants et de mises à disposition de personnel (au total 0,2 M€), les encaissements suite à des ruptures d'engagement décennal (0,7 M€), des ressources nouvelles au titre du partenariat et mécénat (0,1 M€) et des locations diverses de locaux (0,1 M€), les financements obtenus par la scène de recherche dans le cadre des appels à projet de l'université Paris-Saclay (0,3 M€), l'amortisseur électricité financé par l'état (0,3 M€).

Les principaux postes responsables de l'évolution sont détaillés ci-après.

⁴ Les modalités de collecte de la taxe d'apprentissage étant en train de changer, il n'est pas possible d'évaluer l'effet sur le budget de l'École et le montant inscrit au budget initial 2023 est celui des encaissements constatés en 2022.

Recettes propres encaissées : évolution entre 2018 et 2023 (indicateur contractuel)

Exercice	2018	2019	2020	2021	2022	2023	%	écart 2023-2022
Droits d'inscription et CVEC	680 k€	820 k€	699 k€	744 k€	828 k€	760 k€	6%	-68 k€
Formation continue	163 k€	193 k€	506 k€	406 k€	491 k€	301 k€	2%	-191 k€
Taxe d'apprentissage	142 k€	120 k€	129 k€	188 k€	280 k€	157 k€	1%	-123 k€
Mécénat, dons et legs			102 k€	110 k€	245 k€	123 k€	1%	-122 k€
Subventions (hors SCSP)	3 147 k€	3 263 k€	3 918 k€	2 448 k€	4 389 k€	7 300 k€	57%	2 911 k€
dont ANR hors PIA	914 k€	1 073 k€	1 612 k€	499 k€	943 k€	1 217 k€	10%	275 k€
ANR – PIA Idex Paris-Saclay	602 k€	749 k€	137 k€	169 k€	639 k€	1 809 k€	14%	1 170 k€
ANR – PIA autres	118 k€	12 k€	255 k€		437 k€			-437 k€
Régions	43 k€	43 k€	7 k€	4 k€	184 k€	179 k€	1%	-6 k€
État	155 k€	123 k€	1 083 k€	456 k€	134 k€	340 k€	3%	206 k€
Union européenne	434 k€	673 k€	369 k€	696 k€	1 029 k€	1 689 k€	13%	659 k€
autres subventions	881 k€	590 k€	455 k€	625 k€	1 024 k€	2 067 k€	16%	1 043 k€
Autres contrats	3 824 k€	4 554 k€	2 400 k€	3 580 k€	3 948 k€	3 182 k€	25%	-766 k€
dont recherche	3 271 k€	4 002 k€	2 183 k€	3 168 k€	2 854 k€	2 528 k€	20%	-326 k€
mises à disposition de personnel	307 k€	370 k€	178 k€	78 k€	341 k€	177 k€	1%	-163 k€
concours de recrutement des élèves	164 k€	78 k€	34 k€	68 k€	341 k€	66 k€	1%	-275 k€
autres	82 k€	103 k€	5 k€	267 k€	414 k€	412 k€	3%	-2 k€
Rupture d'engagement décennal		223 k€	563 k€	964 k€	720 k€	702 k€	5%	-18 k€
Autres recettes	139 k€	61 k€	224 k€	602 k€	255 k€	281 k€	2%	26 k€
Total des recettes de l'indicateur contracuel	8,1 M€	9,2 M€	8,5 M€	9,0 M€	11,2 M€	12,8 M€	100%	1,6 M€
Recettes spécifiques au campus de Cachan	1,6 M€	0,7 M€	0,2 M€	0,3 M€				
Total des recettes hors SCSP	9,7 M€	10,0 M€	8,8 M€	9,3 M€	11,2 M€	12,8 M€	100%	1,6 M€

Le montant des encaissements relatifs à l'activité de recherche s'élève à 8,3 M€ (65% des recettes propres) et est en augmentation par rapport à 2022 (+ 1,9 M€ dont 1,4 M€ au titre de financements européens). Le montant des recettes relatives à la formation (droits d'inscription, formation continue, bourses et conventions hors concours de recrutement des élèves, taxe d'apprentissage) s'élève en 2022 à 2,4 M€ (19%) et est en augmentation par rapport à 2022 (+ 0,4 M€ dont + 0,9 M€ de financements du programme de formation en intelligence artificielle « SaclAI-School » de l'Université Paris-Saclay inscrit dans le dispositif « Compétences et Métiers d'avenir »).

L'augmentation de la rubrique « Subvention Etat » correspond pour 274 k€ à l'amortisseur électricité dont a bénéficié l'établissement sur sa consommation électrique de 2023.

■ Conventions de recherche signées entre 2017 et 2023

Le montant des contrats de recherche gérés financièrement par l'Ecole et signés en 2023 s'élève à 8,7 M€. La moyenne entre 2017 et 2023 est de 8,7 M€. A ce bilan, il serait nécessaire d'ajouter l'activité contractuelle des unités de recherche dont la gestion est assurée par les autres tutelles des laboratoires⁵ afin de refléter la dynamique scientifique complète de l'Ecole.

Conventions de recherche : évolution du montant des contrats signés entre 2017 et 2023

Exercice	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Montant des contrats de recherche signés	8,0 M€	7,4 M€	7,3 M€	6,9 M€	13,1 M€	9,4 M€	8,7 M€

Le montant des subventions dont bénéficie l'Ecole pour les activités de recherche représente 60% du montant des financements contractualisés en 2023, dont 37% de financement ANR et ANR investissement d'avenir (devenu ANR France 2030).

⁵ Gestion des conventions de recherche au 31/12/2023 (Labo-ENS désigne les activités du laboratoire exécutées au sein de l'ENS) :

- ENS : Centre Borelli, CEPS, LuMin, LURPA
- CNRS : LBPA, MSH, PPSM, SATIE-ENS
- Université Paris-Saclay et INRIA (équipes-projet communes) : LMF
- ENS et CNRS selon l'employeur du porteur ou l'hébergeur : IDHES-ENS, ISP-ENS
- ENS et CentraleSupélec selon l'employeur du porteur ou l'hébergeur : LMPS
- ENS et ENSCI selon l'employeur du porteur ou l'hébergeur : CRD

I.1.2/ Autorisations d'engagement et crédits de paiement

a/ Dépenses de masse salariale et ETPT : AE = CP = 75,9 M€ et ETPT = 1 414,5

Les dépenses de masse salariale de l'exercice 2023 s'élève à 75,9 M€ avec un nombre d'ETPT (équivalent temps plein travaillé) de 1 414,5.

Les ETPT Enseignants-Chercheurs, Enseignants, Chercheurs et Doctorants sont stables entre les deux exercices avec une diminution des contrats doctoraux d'établissement et une augmentation des emplois liés à l'activité contractuelle de recherche.

Le nombre total d'ETPT des personnels BIATSS (Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens de services et de santé) est quant à lui en diminution (– 13 ETPT) sur la période en raison d'une vacance frictionnelle forte sur cette population et de difficultés conjoncturelles de recrutement. Les variations de plafond constatées pour les personnels BIATSS sont dues à des modifications en gestion afin de mettre en cohérence le plafond avec le financement associé et la notion d'emploi permanent.

Les ETPT normaliens sont en diminution par rapport à 2022 (– 7 ETPT). Mais en raison d'un nombre d'acomptes conséquent à la rentrée universitaire pour les élèves normaliens, le nombre d'ETPT doit être réajusté d'environ +4 ETPT soit une variation réajustée à – 3 ETPT.

La décomposition des ETPT des exercices 2022 et 2023 est donnée dans le tableau ci-après.

Équivalents temps plein travaillé (ETPT) : évolution entre 2022 et 2023

			(A)			(B)			(C) = (A) + (B)			
Catégories d'emplois		Nature des emplois		Emplois sous plafond État en ETPT			Emplois financés hors SCSP en ETPT			Global en ETPT		
				2022	2023	Δ = 23-22	2022	2023	Δ = 23-22	2022	2023	Δ = 23-22
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants	Permanents	Titulaires	147	149	2				147	149	2	
		CDI		1	1	5	6	1	5	7	2	
	Non permanents	CDD	73	68	-5	71	73	2	144	141	-3	
Sous-total enseignants-chercheurs			220	218	-2	76	79	3	296	297	1	
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS			911	904	-7				911	904	-7	
BIATSS	Permanents	Titulaires	113	105	-8				113	105	-8	
		CDI	17	21	4	8	4	-4	25	25	0	
	Non permanents	CDD	45	59	14	44	24	-20	89	83	-6	
Sous-total Biatss			175	185	10	52	28	-24	227	213	-14	
Totaux			1 306	1 307	1	128	107	-21	1 434	1 414	-20	
Rappel du plafond des emplois fixé par l'État			1 452						Plafond global des emplois voté par le CA			

L'évolution de la dépense de masse salariale et des ETPT est analysée ci-après par type d'emplois.

■ Normaliens : 38,3 M€ et 904,4 ETPT

Élèves fonctionnaires stagiaires rémunérés : évolution entre 2017 et 2023

Année d'étude	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Variation 2022 à 2023
ETP normaliens au 31/12	907	920	905	909	920	902	941	39
1ère année	215	217	214	207	213	214	213	-1
2ème année	213	223	233	251	237	243	244	1
3ème année	250	249	228	229	253	228	239	11
4ème année	229	231	230	222	217	217	245	28
ETPT normaliens	882	903	909	904	907	911	904	-7
Congé sans traitement au 31/12	119	107	110	110	79	99	75	-24

Le nombre d'ETPT d'élèves fonctionnaires stagiaires varie très légèrement entre les deux exercices contrairement au nombre d'ETP au 31/12 qui augmente très fortement (+ 39 ETP). La fluctuation importante entre les flux entrants et sortants de normaliens en congé sans traitement explique majoritairement cette augmentation.

La dépense de masse salariale des normaliens de l'exercice 2023 s'élève à 38,3 M€, elle augmente de + 2,2 M€ dont +1,8 M€ au titre des mesures réglementaires pérennes suite à l'inflation : augmentations du SMIC et augmentations de la valeur du point d'indice de la fonction publique.

Les augmentations sont détaillées ci-après :

– Mesures réglementaires pérennes : +1,8 M€ :

- Augmentations de la valeur du SMIC : + 938 k€ ;

Il s'agit de l'impact effet année pleine de l'augmentation du SMIC du 1er mai 2022 et des deux augmentations successives de janvier et mai 2023. L'impact 2023 des augmentations successives du SMIC intervenues depuis l'automne 2021 est financé en 2023 à hauteur de 1,4 M€ dont 400 k€ soclés.

- Augmentations de la valeur du point d'indice fonction publique : + 889 k€ ;

Il s'agit de l'impact effet année pleine de l'augmentation de la valeur du point au 1^{er} juillet 2022 de +3,5% et de l'augmentation au 1^{er} juillet 2023 de +1,5%. L'augmentation 2022 est totalement compensée sur 2023 contrairement à l'augmentation 2023 qui ne sera financée qu'en 2024 à hauteur de 50%.

– **Autres mesures réglementaires : + 652 k€**

- Indemnité inflation 2022 : – 92 k€
- Prime pouvoir d'achat exceptionnelle 2023 : + 703 k€

Cette mesure exceptionnelle en 2023 n'a pas été financée.

- Augmentation des allocations de retour à l'emploi (ARE) : + 41 k€

– **Flux des entrées et des sorties correspondant à l'évolution des effectifs : – 254 k€**

Le taux d'exécution de la dépense de masse salariale des normaliens est de 99%. La sous exécution (-0,3 M€) est due à quelques situations administratives d'élèves normaliens non statuées lors de l'élaboration du budget rectificatif de fin d'exercice notamment sur la question des projets d'étude et le placement en position de congé sans traitement.

■ **Personnels « ENS »⁶ : 33,0 M€ et 431,2 ETPT**

La dépense de masse salariale des personnels « ENS » s'élève à 33 M€ en 2023 et est en augmentation de + 0,6 M€ dont 1,1 M€ au titre des mesures réglementaires. Le taux d'exécution est de 98% (sous exécution à hauteur de 0,5 M€).

Les évolutions sont détaillées ci-après :

– **Mesures réglementaires pérennes : + 864 k€**

- Augmentation de la valeur du point fonction publique : + 716 k€
- Augmentation du SMIC : + 43 k€
- Revalorisation des grilles BIATSS notamment suite au relèvement de l'indice minimum fonction publique : + 36 k€

⁶ personnels « ENS » : enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs, doctorants et Biatss hors personnels financés sur des conventions ou prestations de formation continue

- Impact des revalorisations des régimes indemnitaires des personnels BIATSS, Enseignants et Enseignants-Chercheurs : + 69 k€

En effet, le régime indemnitaire « RIFSEEP » de l'établissement a dû évoluer à plusieurs reprises au cours des deux derniers exercices avec des régularisations rétroactives. La RIPEC C1 part statutaire pour les enseignants-chercheurs a augmenté au 1er janvier 2023 dans le cadre de la loi de programmation de la recherche. La PES pour les enseignants du 2nd degré a également augmenté à compter de septembre 2023.

– Autres mesures réglementaires : + 213 k€

- Indemnité inflation 2022 : – 31 k€
- Prime pouvoir d'achat exceptionnelle 2023 : + 192 k€
- Allocation de retour à l'emploi (ARE) : + 52 k€.

Les ARE étaient jusqu'à présent versées aux seuls élèves normaliens mais depuis la loi de modernisation de la fonction publique les titulaires qui bénéficient d'une rupture conventionnelle ou d'un départ volontaire peuvent à leur tour être concernés par le versement d'une ARE. Les personnels contractuels quant à eux sont traités par France Travail (anciennement Pôle Emploi) via une convention.

– Glissement vieillesse technicité positif (GVT) : + 372 k€

Il prend en compte les avancements d'échelon, de grade ainsi que les promotions de corps (GVT négatif comptabilisé avec les flux de personnels). Il n'est pas financé.

– Flux des entrées et de sorties correspondant aux départs (impact à la baisse) et aux recrutements d'agents (impact à la hausse) : – 483 k€

Il correspond à l'impact du renouvellement des personnels sur la masse salariale et à l'évolution de la structure d'emplois des personnels BIATSS avec une tendance confirmée d'augmentation du nombre des contractuels notamment dans le contexte actuel avec une forte vacance frictionnelle et des difficultés à recruter.

– Autres ajustements : - 363 k€.

Il s'agit de variations dues à des décalages de calendrier (exemple : indemnités de jurys de concours et heures complémentaires), de moindres dépenses sur un exercice réintroduites les exercices suivants.

Principaux postes d'évolution de la masse salariale « ENS » depuis 2018 hors prime de restructuration

Exercice	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
GVT positif	0,3 M€	0,3 M€	0,2 M€	0,3 M€	0,3 M€	0,4 M€	1,9 M€
Mesures règlementaires	0,2 M€	0,1 M€	0,1 M€	0,1 M€	0,9 M€	1,1 M€	2,5 M€
Entrées-sorties	-0,8 M€	0,1 M€	-0,1 M€	0,1 M€	-0,6 M€	-0,5 M€	-1,9 M€
Mesures de l'établissement	0,0 M€	0,2 M€	0,0 M€	0,0 M€	0,0 M€	0,0 M€	0,2 M€
Ajustements	-0,4 M€	0,5 M€	-1,2 M€	0,3 M€	0,1 M€	-0,4 M€	-1,0 M€
Total	-0,6 M€	1,2 M€	-1,0 M€	0,9 M€	0,7 M€	0,6 M€	1,8 M€

■ Personnels financés sur des conventions et prestations de formation continue : 4,6 M€, 78,9 ETPT

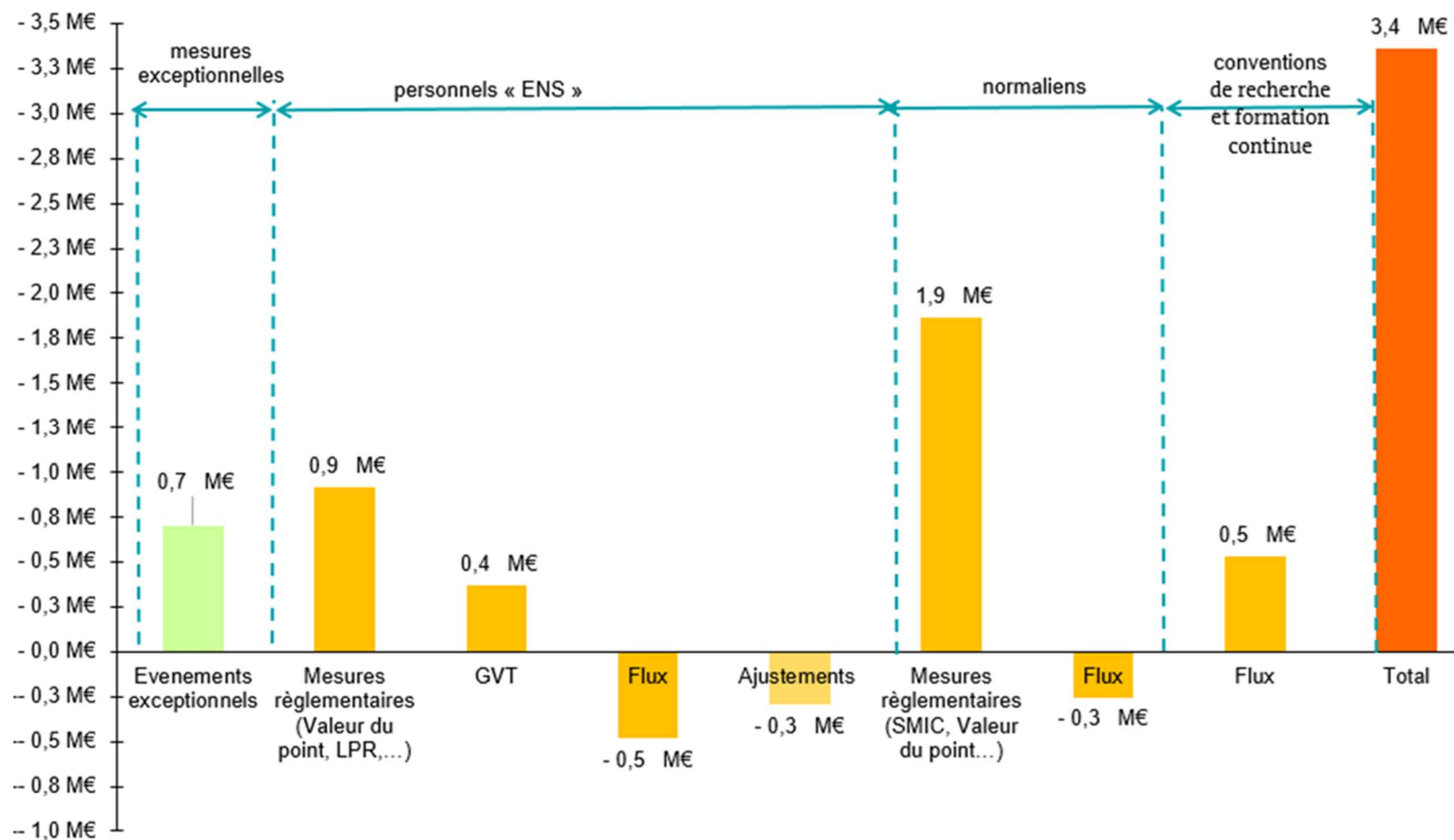
L'augmentation de l'activité contractuelle (laboratoires de recherche gérés par l'Ecole et autres entités de l'Ecole) se traduit par une augmentation des dépenses de masse salariale associées qui s'élève à 4,3 M€ (+ 527k€).

Le montant des dépenses relatives à la formation continue est stable : 0,3 M€ (+7k€).

L'évolution de la masse salariale entre 2022 et 2023 est résumée sur le graphe qui suit.

.

Mesures ayant un impact sur la masse salariale en décaissement entre 2022 et 2023



■ Synthèse

Les tableaux ci-dessous reprennent des données de masse salariale évoquées précédemment. La masse salariale des normaliens représente la moitié de la dépense totale de masse salariale.

Masse salariale en décaissement : ventilation de l'évolution entre 2022 et 2023

Exercice	2022		2023		Variation	
	(a)	poids	(b)	poids	(b-a)	%
Normaliens	36 075 k€	50%	38 299 k€	50%	2 224 k€	6,2%
Personnels "ENS" (1)	32 411 k€	45%	33 014 k€	43%	603 k€	1,9%
Contrat de recherche	3 800 k€	5%	4 326 k€	6%	527 k€	13,9%
Formation continue	261 k€	0%	269 k€	0%	7 k€	2,8%
Total	72 547 k€	100%	75 908 k€	100%	3 361 k€	4,6%

(1) : enseignants, enseignants-chercheurs et Biatss hors financements sur contrat de recherche et formation continue

Le taux d'exécution (99%) est détaillé par typologie d'emploi dans le tableau qui suit.

Masse salariale en décaissement : ventilation de l'exécution 2023

Exercice	BR	Exécuté	Ecart	Taux exécution
	(a)	(b)	(a)-(b)	(b)/(a)
Normaliens	38 605 k€	38 299 k€	306 k€	99%
Personnels "ENS" (1)	33 543 k€	33 014 k€	529 k€	98%
Contrat de recherche	4 184 k€	4 326 k€	-142 k€	103%
Formation continue	388 k€	269 k€	119 k€	69%
Total	76 720 k€	75 908 k€	812 k€	99%

(1) : enseignants, enseignants-chercheurs et Biatss hors financements sur contrat de recherche et formation continue

L'évolution des ETP au 31/12 (hors normaliens) entre 2018 et 2023 est présentée dans le tableau qui suit.

ETP hors normaliens entre 2017 et 2023

	ETP 2018	ETP 2019	ETP 2020	ETP 2021	ETP 2022	ETP 2023	Variation 2018- 2023
Statut/Filière/Corps							
Titulaire	294	282	267	263	259	255	-39
Enseignant (E), Enseignant-chercheur (EC)	153	153	150	149	148	152	-2
Professeur des universités	54	52	49	52	49	51	-3
Maitre de conférences	63	63	65	60	64	61	-2
Professeur agrégé , ENSAM, EPS, AGPR	37	39	36	37	35	40	3
BIATSS	140	129	117	114	111	103	-37
Agent comptable	0	1	1	1	1	1	1
Secrétaire général_DGS	1	1	1	1	0	1	0
Infirmier	1	1	1	1	1	1	0
Attaché	3	4	3	3	3	2	-1
Conservateur de bibliothèque	1	1	1	1	1	1	0
Bibliothèque assistant	1	1	1	1	1	1	0
Secrétaire d'administration	4	3	2	2	2	1	-3
Magasinier bibliothèque	2	2	2	2	2	2	0
Adjoint administratif	6	5	5	4	3	2	-4
Adjoint bibliothèque				0	0	0	0
Ingénieur de recherche	6	7	7	7	7	6	0
Ingénieur d'études	22	19	18	20	24	28	6
Assistant ingénieur	9	10	11	13	13	14	5
Technicien	37	33	29	30	24	21	-16
Adjoint technique	48	42	35	29	30	23	-25
Non Titulaire	210	223	242	270	262	265	55
E, EC, chercheur, doctorant, ATER	129	126	140	156	150	160	31
Attaché temporaire d'enseignement	7	7	8	10	9	5	-2
Lecteur	1	1	1	1	1	1	0
Doctorant	83	82	90	91	90	86	3
Chercheur contractuel_Post doctorant	34	34	39	49	44	62	29
Enseignant-chercheur et enseignant contractuel	0	1	1	4	5	4	4
Professeur associé, professeur invité	4	3	1	2	2	2	-3
BIATSS et apprenti	81	97	103	114	112	105	24
Biatss A contractuel	44	48	52	58	54	46	2
Biatss B contractuel	20	17	33	34	37	42	22
Biatss C contractuel	17	30	15	17	16	14	-3
Apprenti	1	3	3	5	5	3	2
TOTAL	504	505	509	533	521	519	15

b/ Fonctionnement hors masse salariale : AE = 24,4 M€ et CP = 21,5 M€

Le montant des crédits de fonctionnement et d'investissement exécutés en 2022 et 2023 est rappelé ci-dessous ainsi que celui inscrit au budget prévisionnel.

Autorisations d'engagement (AE) et crédits de paiement (CP) : évolution entre 2022 et 2023

Exercice	AE			CP		
	2022	2023	$\Delta = 23-22$	2022	2023	$\Delta = 23-22$
Fonctionnement	18,6 M€	24,4 M€	5,7 M€	19,6 M€	21,5 M€	1,9 M€
Investissement	3,0 M€	1,8 M€	-1,2 M€	3,0 M€	1,4 M€	-1,6 M€

Autorisations d'engagement (AE) et crédits de paiement (CP) : exécution 2023

Exercice	AE				CP			
	BR 2023	2023	23-BR23	taux exécution	BR 2023	2023	23-BR23	taux exécution
Fonctionnement	26,9 M€	24,4 M€	-2,5 M€	91%	24,9 M€	21,5 M€	-3,4 M€	86%
Investissement	2,8 M€	1,8 M€	-1,0 M€	65%	2,6 M€	1,4 M€	-1,2 M€	54%

Le montant des dépenses de fonctionnement de l'exercice 2023 s'élève à 24,4 M€ en AE et à 21,5 M€ en CP. Une part importante de ces dépenses correspond aux contrats doctoraux spécifiques pour normaliens (46% du montant des CP consommées en 2023).

La décomposition des dépenses de fonctionnement est donnée ci-dessous.

▪ Contrats doctoraux spécifiques pour normaliens (CDSN) : AE = 9,7 M€ et CP = 9,8 M€

En régime permanent le montant des dépenses pour les CDSN devrait être autour de 10 M€. Malgré une meilleure exécution de ce poste en 2023 par rapport à 2022 (+ 2,2 M€ AE = CP), une sous-consommation des crédits est constatée : - 1,8 M€ en AE et - 2,5 M€ en CP

Le bilan du cumul de la consommation des crédits au 31/12/2023 est reporté dans le tableau ci-dessus. Le montant des crédits de paiement restant à verser au 31/12/2023 (9,0 M€) abonde la trésorerie de l'établissement en attendant que les fonds soient alloués aux établissements d'accueil. La sous-consommation n'impacte pas le compte de résultat dans la mesure où des charges à payer sont comptabilisées.

CDSN : bilan des autorisations d'engagement (AE) et crédits de paiement (CP)

CDSN	AE		CP		
	consommation	reste à engager	consommation	reste à verser	reste à verser à
	au 31/12/2023	au 31/12/2023	au 31/12/2023	au 31/12/2023	partir de 2024
	49,1 M€	15,8 M€	39,2 M€	9,0 M€	16,6 M€

■ **Formation et aides aux étudiants : AE = 1,6 M€ et CP = 1,4 M€**

Les dépenses pour la formation et les aides aux étudiants s'élèvent à 1,5 M€ en AE et à 1,3 M€ en CP ainsi décompté :

- dotation des départements et taxe d'apprentissage : 0,3 M€ en AE et en CP ;
- bourses (normaliens à titre étranger, PhD Track, plan égalité et étudiants) et aides à la mobilité sortante des normaliens : 0,5 M€ en AE et 0,6 M€ en CP (une partie étant financée dans le cadre du programme Erasmus, du Labex DigiCosme et du mécénat);
- activités transverses du diplôme et insertion professionnelle : 0,2 M€ en AE et 0,2 M€ en CP ;
- conventions (hors bourses) : 0,1 M€ en AE et 0,1 M€ en CP ;
- concours (dont gestion par le service informatique de l'Institut national polytechnique de Toulouse et remboursement à des Écoles partenaires) : 0,5 M€ en AE et 0,2 M€ en CP ;
- formation continue : 0,0 M€ en AE = CP.

L'exécution est inférieure à la prévision de – 0,4 M€ (AE = CP) principalement sur le budget prévisionnel des bourses sur financement externe.

■ **Recherche : AE = 2,2 M€ et CP = 2,3 M€**

Les dépenses pour la recherche s'élèvent à 2,2 M€ en AE et à 2,36 M€ en CP avec la décomposition suivante :

- dotation et dispositifs incitatifs : 0,4 M€ en AE et 0,4 € en CP ;
- conventions de recherche : 1,8 M€ en AE et 1,9 M€ en CP, soit + 0,1 M€ en AE et + 0,3 M€ en CP par rapport à 2022.

Les crédits prévus au titre des contrats de recherche ont été surestimés à hauteur de – 1,0 M€ en AE et – 1,1 M€ en CP. Ces dépenses sont reportées sur les exercices suivants.

▪ **Dépenses d'exploitation et de maintenance : AE = 7,2 M€ et CP = 5,2 M€**

Les dépenses d'exploitation et de maintenance s'élèvent en 2023 à 7,2 M€ en AE (+ 2,8 M€ par rapport à 2022) et 5,2 M€ en CP (– 0,1 M€ par rapport à 2022).

L'évolution des AE résulte essentiellement des renouvellements de marchés publics pour les prestations de gardiennage, nettoyage et de conciergerie.

Cette évolution ne reflète pas l'augmentation des fluides à laquelle l'établissement est confronté. En effet sur l'exercice 2023, l'Etablissement n'a pas pu honorer ses factures de chauffage avant le 31/12 en raison d'une transmission tardive de documents conformes de notre fournisseur (1,6 M€ dont les effets seront reportés sur l'exercice 2024).

Cette évolution significative des coûts est retracée dans le bilan des factures annuelles

Énergie : évolution des factures HT 2020 et 2023

Exercice	2020	2021	2022	2023
Fluides	1,1 M€	1,3 M€	1,5 M€	2,6 M€

L'augmentation du poste « Maintenance et entretien » se poursuit et s'élève en 2023 à +0,3 M€.

L'enveloppe des AE est sous-consommée à hauteur de – 1,2 M€ en raison notamment de l'absence de régularisation des factures de chauffage avant le 31/12/2023 et celle des CP est surconsommée à hauteur de + 33,0 k€.

■ **Dépenses d'informatique : AE = 1,1 M€ et CP = 0,8 M€**

Les dépenses d'informatique sont en augmentation par rapport à 2022 (+ 0,3 M€ en AE et – 0,1 M€ en CP) et elles présentent une sous-consommation (– 0,5 M€ en CP). Des mesures particulières ont été mises en œuvre notamment pour la sécurité numérique (audit, solution de cybersécurité) dont les effets en CP seront visibles sur 2024 pour certaines d'entre elles.

■ **Équipements mutualisés : AE = 0,3 M€ et CP = 0,1 M€**

La contribution de l'ENS aux équipements mutualisés (Mésocentre de calcul Fusion-Ruche, Plaine des sports, Centre de Langues et Lumen) est comptabilisée sur la base des conventions finalisées au 31/12/2023.

■ **Autres dépenses : AE = 2,2 M€ et CP = 2,0 M€**

Ce poste regroupe les dépenses récurrentes de l'établissement non listées précédemment :

- remboursement de mises à disposition de personnel et de missions d'enseignement : AE = CP = 0,2 M€ ;
- documentation électronique et papier et abonnements à des revues : AE = 0,3 M€ et CP = 0,5 M€ dont 0,2 M€ de CP pour le compte des partenaires du groupement de commande, qui remboursent les sommes avancées par l'ENS ;
- dispositifs d'accompagnement des personnels, dont les navettes, le FIPHP (fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique), prise en charge du coût de la formation des apprentis et renforcement de la formation des personnels : AE = CP = 0,6 M€ ;
- adhésions et cotisations à des organismes d'intérêts général : AE = CP = 0,1 M€ ;
- autres dépenses dont communication et risques juridiques : AE = 0,6 M€ et CP = 0,5 M€ dont 0,2 M€ au titre de renouvellement de marchés publics (certification des comptes, renforcement du partenariat).

La sous-exécution constatée par rapport à la prévision est de – 0,1 M€ en AE et – 0,3 M€ en CP. Cette sous-consommation résulte notamment du marché du site web qui impactera le budget 2024.

c/ Investissement : AE= 1,8 M€ et CP = 1,4 M€

▪ Recherche et formation : AE = 1,4 M€ et CP = 1,2 M€

Le montant des AE et CP pour des équipements destinés à la formation et la recherche s'élèvent respectivement à 1,4 M€ et 1,2 M€. Une caméra à balayage de fente picoseconde, un microscope à balayage électronique, un banc de diodes lasers ont notamment été achetés.

Le montant des investissements financés sur des contrats de recherche s'élève à 0,9 M€ en AE et 0,7 M€ en CP. Les financements obtenus dans le cadre des appels à projets Paris-Saclay ont permis d'investir dans les départements à hauteur de 0,1 M€ en AE et 0,1 M€ CP.

L'acquisition des derniers équipements validés dans la cadre du programme Foster ont été lancés : AE = 0,3 M€ et CP = 0,2 M€.

Enfin, l'enveloppe récurrente des départements d'enseignement et recherche et des unités de recherche a permis de financer des investissements scientifiques à hauteur de 0,2 M€ (AE = CP).

L'écart entre la prévision et l'exécution est de – 1,0 M€ en AE et de – 0,8 M€ en CP.

▪ Bâtimentaire et informatique : AE = 0,4 M€ et CP = 0,2 M€

Le montant des équipements bâtimentaires et informatiques s'élève à 0,4 M€ en AE et 0,2 M€ en CP. Le montant des AE diminue de – 0,2 M€ et celui des CP de – 0,3 M€ par rapport à 2023.

La consommation des crédits par rapport à la prévision est de + 0,0 M€ en AE et de – 0,4 M€ en CP. En effet, des travaux ont été différés voire annulés en raison des délais de contractualisation de certains marchés relatifs à l'acquisition de matériel scientifique ou d'un changement d'implantation desdits matériels.

I.2/ Budget en droits constatés

La présentation du budget en droits constatés⁷ permet d'avoir des éléments complémentaires sur l'activité de l'établissement par rapport au budget en encaissements et en décaissements.

Le montant de la subvention pour charges de service public (SCSP) en droits constatés est identique à celui du montant encaissé. Les recettes enregistrées sur les activités contractuelles retracent leur degré d'avancement et diffèrent donc des encaissements.

Le montant des dépenses de masse salariale diffère du montant des dépenses décaissées car il prend en compte les charges à payer ainsi que les passifs sociaux (par exemple, compte épargne temps et congés annuels). Des charges à payer de fonctionnement sont également prises en compte (par exemple, reversement à effectuer aux établissements employeurs de normaliens ayant obtenu un CDSN et fluides consommés fin 2023).

Des opérations pour ordre impactent également le budget en droits constatés : il en est ainsi de l'amortissement des immobilisations (qui valorise l'usure des biens ou leur obsolescence au fil des années) ou des provisions pour risques et charges et leur reprise. Par exemple, en 2023, la provision relative à l'aide au retour à l'emploi (ARE), constatée les exercices précédents, a été en partie reprise en raison de la fin des droits de certains agents, ce qui génère un produit. Ces opérations impactent le compte de résultat.

Le budget rectificatif de fin d'exercice a permis d'ajuster les dépenses (taux d'exécution de 99% pour les charges) et les recettes (taux d'exécution des produits de 99%). La perte constatée -0,7 M€ est proche de celle projetée au budget rectificatif (- 0,8 M€ soit un écart de - 0,1 M€).

⁷ Le budget en droits constatés correspond au rattachement à un exercice budgétaire (une année civile) des dépenses et des recettes dès la naissance du fait générateur, qu'elles aient été payées ou perçues les années précédentes ou qu'elles le soient les exercices suivants. Les dépenses non décaissables (sans impact sur la trésorerie) sont prises en compte : amortissements (qui valorisent l'usure des biens immobilisés ou leur obsolescence au fil des années), provisions, dépenses réalisées en attente de factures, de même que les recettes non encaissables : recettes d'amortissement, reprises sur provision et recettes en attente d'encaissement.

Le budget en droits constatés permet d'obtenir une vision de l'état prévisionnel de la situation patrimoniale de l'établissement.

Compte de résultat prévisionnel							
Charges				Produits			
	2022	2023	Δ = 23-22		2022	2023	Δ = 23-22
Personnel	72,3 M€	76,3 M€	4,0 M€	Subventions de l'État	87,2 M€	92,3 M€	5,1 M€
Fonctionnement autre que les charges de personnel	24,8 M€	27,3 M€	2,5 M€	Autres subventions	3,3 M€	3,1 M€	-0,2 M€
				Autres produits	7,7 M€	7,5 M€	-0,2 M€
Total des charges	97,2 M€	103,6 M€	6,4 M€	Total des produits	98,2 M€	102,9 M€	4,7 M€
Résultat prévisionnel : bénéfice	1,0 M€			Résultat prévisionnel : perte		0,7 M€	
Total	98,2 M€	103,6 M€		Total	98,2 M€	103,6 M€	

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)			
	2022	2023	Δ = 23-22
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice ou perte)	1,0 M€	-0,7 M€	-1,7 M€
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2,6 M€	2,7 M€	0,1 M€
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	0,6 M€	0,7 M€	0,0 M€
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	0,7 M€	0,8 M€	0,1 M€
= CAF ou IAF	2,4 M€	0,5 M€	-1,8 M€

Tableau de financement							
Emplois				Ressources			
	2022	2023	Δ = 23-22		2022	2023	Δ = 23-22
Insuffisance d'autofinancement				Capacité d'autofinancement	2,4 M€	0,5 M€	
Investissements	3,0 M€	1,6 M€	-1,4 M€	Financement de l'actif par l'État	0,9 M€	0,4 M€	-0,5 M€
				Financement de l'actif par des tiers	0,5 M€	0,2 M€	-0,3 M€
Total des emplois	3,0 M€	1,6 M€		Total des ressources	3,7 M€	1,1 M€	
Apport au fonds de roulement	0,7 M€			Prélèvement fonds de roulement		0,5 M€	

Compte de résultat prévisionnel							
Charges				Produits			
	BR 2023	exécuté	taux ex.		BR 2023	exécuté	taux ex.
Personnel	76,7 M€	76,3 M€	99%	Subventions de l'État	91,8 M€	92,3 M€	101%
Fonctionnement autre que les charges de personnel	27,8 M€	27,3 M€	98%	Autres subventions	8,7 M€	3,1 M€	36%
				Autres produits	3,3 M€	7,5 M€	229%
Total des charges	104,5 M€	103,6 M€	99%	Total des produits	103,7 M€	102,9 M€	99%
Résultat prévisionnel : bénéfice				Résultat prévisionnel : perte	0,8 M€	0,7 M€	
Total	104,5 M€	103,6 M€		Total	104,5 M€	103,6 M€	

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)			
	BR 2023	exécuté	taux ex.
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice ou perte)	-0,8 M€	-0,7 M€	
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2,3 M€	2,7 M€	117%
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		0,7 M€	
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	0,7 M€	0,8 M€	110%
= CAF ou IAF	0,8 M€	0,5 M€	

Tableau de financement							
Emplois				Ressources			
	BR 2023	exécuté	taux ex.		BR 2023	exécuté	taux ex.
Insuffisance d'autofinancement				Capacité d'autofinancement	0,8 M€	0,5 M€	
Investissements	3,1 M€	1,6 M€	53%	Financement de l'actif par l'État	1,8 M€	0,6 M€	32%
				Financement de l'actif par des tiers			
Total des emplois	3,1 M€	1,6 M€		Total des ressources	2,7 M€	1,1 M€	
Apport au fonds de roulement				Prélèvement fonds de roulement	0,4 M€	0,5 M€	

I.2.1/ Recettes

Le montant des titres de recettes de fonctionnement et d'investissement (103,5 M€) augmente de + 4,8 M€ entre 2022 et 2023. Cette évolution résulte de variations de nature différente analysées ci-dessous.

■ Subvention pour charges de service public (SCSP) : 91,7 M€

La SCSP, d'un montant de 91,7 M€, augmente de + 4,5 M€ entre 2022 et 2023. Les principales variations sont détaillées à la rubrique encaissements :

Hors opérations pour ordre, la SCSP représente 90% des recettes (fonctionnement et investissement).

■ Autres recettes de fonctionnement : 11,2 M€

Le montant des titres de recettes de fonctionnement s'élève à 11,2 M€. Il augmente de + 0,2 M€ entre 2022 et 2023 et se décompose ainsi :

- recettes liées aux activités de recherche et de formation : 6,9 M€ (augmentation de + 1,1 M€ en lien avec le degré d'avancement annuel des contrats) ;
- droits d'inscription et CVEC : 0,8 M€ (+ 0,1 M€) ;
- formation continue : 0,3 M€ (– 0,2 M€) ;
- engagement décennal : 0,9 M€ (– 0,4 M€) ;
- remboursement du groupement de commandes pour la documentation électronique : 0,3 M€ (stable entre les deux exercices) ;
- reprise de dépréciation et neutralisation de l'amortissement : 1,5 M€ (+ 0,1 M€) ;
- divers : 0,5 M€ (– 0,4 M€).

L'écart entre le budget prévisionnel et le budget exécuté (– 0,8 M€) résulte :

- de la sous-exécution des enveloppes prévues au budget pour l'activité contractuelle : – 1,8 M€ ;

- des opérations pour ordre : + 0,8 M€ (reprise de provisions).

■ Engagement décennal

Suite à des ruptures d'engagement décennal ou à un défaut d'information d'anciens élèves des titres sont émis (tout défaut d'information équivaut à une rupture de l'engagement décennal et entraîne automatiquement la mise en œuvre de la procédure individuelle de demande de remboursement). Le montant des titres de recettes émis est donc ainsi susceptible d'être revu à la baisse afin de prendre en compte des situations qui étaient inconnues et ne correspondent pas à des ruptures d'engagement décennal. Le montant reporté dans le tableau ci-dessous, dit net, correspond au montant des titres de recettes émis au cours de l'exercice diminué du montant des titres annulés ou réduits au cours de cet exercice, les annulations ou réductions pouvant porter sur des dossiers pris en charge au titre d'exercices antérieurs (par exemple, le montant des produits de 2023 est de 0,9 M€ et le montant net est de 0,7 M€).

Le montant net cumulé des recettes en droits constatés s'élève au 31/12/2023 à 4,9 M€. Le montant des encaissements (3,2 M€) est cependant bien en deçà de celui des titres émis. Certains restes à recouvrer font l'objet d'un échéancier de versement (échéancier arrêté pour 1,1 M€ et en cours de négociation pour 0,8 M€). Une procédure de recouvrement forcé est en cours pour certains dossiers (0,3 M€).

Exercice	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Recette nette en droits constatés	0,3 M€	2,3 M€	0,0 M€	0,9 M€	1,2 M€	0,6 M€	5,5 M€
Encaissements		0,2 M€	0,6 M€	1,0 M€	0,8 M€	0,7 M€	3,2 M€

* : montant des titres de recettes émis au cours de l'exercice – montant des réductions et annulations, y compris au titre des exercices antérieurs

■ Ressources : 0,6 M€

Le montant des ressources s'élève à 0,6 M€ de ressources finançant essentiellement des équipements destinés à la formation et à la recherche.

La variation entre 2022 et 2023 est de – 0,8 M€. Elle s'explique d'une part par le versement exceptionnel en 2022 d'une avance remboursable (– 0,3 M€) et par une diminution des financements externes de l'actif (– 0,5 M€).

L'écart entre le prévision et l'exécution (– 1,2 M€) s'explique par un degré d'avancement des contrats moindre en raison notamment des délais de contractualisation des financements et de rédaction des marchés publics nécessaires à l'acquisition des équipements.

I.2.2/ Dépenses

Le montant des dépenses en droits constatés s'élève à 105,2 M€.

■ Masse salariale : 76,3 M€

La différence entre les dépenses de masse salariale en droits constatés (76,3 M€) et en décaissements (75,9 M€) provient des charges à payer et de passifs sociaux (congrés annuels et compte épargne temps). La variation entre les deux exercices est de + 4,0 M€ dont 2,1 M€ au titre de la masse salariale des personnels ENS et des normaliens, + 0,8 M€ au titre des salaires sur contrats de recherche et de formation continue et – 0,3 M€ au titre d'opérations non décaissables.

La variation entre le montant prévisionnel et l'exécution est de – 0,4 M€ (dont – 0,4 M€ pour les personnels ENS et les normaliens, – 0,8 M€ correspondant aux conventions de recherche ou prestations de formation continue et – 0,2 M€ pour les opérations non décaissables).

■ Fonctionnement hors masse salariale : 27,3 M€, montant qui est en augmentation de + 2,5 M€ par rapport à 2022 avec :

- versement aux établissements bénéficiant de contrats doctoraux fléchés (CDSN) et mise à disposition de personnels : 9,9 M€ (dont 9,7 M€ au titre de la revalorisation des CDSN) ;
- formation et recherche : 4,4 M€ (+ 0,2 M€) ;
- exploitation et maintenance : 7,3 M€ (+ 2,4 M€ dont + 1,2 M€ au titre des fluides, + 0,2 M€ gardiennage et du ménage, + 0,7 M€ travaux) ;
- dépenses informatiques : 1,0 M€ (+ 0,1 M€) ;
- autres dépenses décaissables : 2,0 M€ (+ 0,3 M€) ;
- dotations aux amortissements et provisions : 2,7 M€ (+ 0,1 M€).

Les amortissements non neutralisés correspondent essentiellement à des équipements scientifiques acquis dans le cadre de l'installation (« Foster »), du dialogue de gestion ou de conventions hors subventions. Ils pèsent pour 1,9 M€ sur le compte de résultat.

L'écart entre le montant des dépenses de fonctionnement exécutées (27,3 M€) et le montant budgété 27,8 M€) résulte essentiellement de la sous-exécution des conventions : – 0,5 M€.

■ Investissement : 1,6 M€ dont :

- 1,3 M€ pour des équipements scientifiques dont 0,9 M€ sont financés par des ressources contractuelles, 0,2 M€ acquis sur le programme Foster,
- 0,3 M€ au titre d'équipements informatiques et d'aménagements bâtimentaires financés dans le cadre du dialogue stratégique et de gestion (– 0,1 M€ par rapport à 2022).

La variation entre le montant prévisionnel et le montant exécuté (– 1,5 M€) résulte d'une part des projets d'investissements audiovisuels qui sont différés en raison du délai de contractualisation et de l'augmentation de l'activité de recherche.

I.2.3/ Grands agrégats

Les grands agrégats du budget principal exécuté en droits constatés de l'exercice 2023 sont les suivants :

- résultat de fonctionnement déficitaire : – 0,7 M€,
- capacité d'autofinancement : + 0,5 M€,
- prélèvement sur le fonds de roulement : – 0,5 M€.

I.2.4/ Fonds de roulement

Le fonds de roulement passe de 28,2 M€ au 31 décembre 2022 à 27,7 M€ à la fin 2023. Suite à son analyse présentée ci-dessous, le fonds de roulement mobilisable s'élève à 15,4 M€ au 31/12/2023. En effet, le fonds de roulement contient :

- des provisions pour le compte-épargne temps, l'allocation chômage d'aide au retour à l'emploi (ARE) pour des normaliens et la dépréciation de comptes clients : 1,2 M€ ;
- des créances de plus de deux ans non provisionnées : 3,0 M€ (dont des ruptures d'engagement décennal à hauteur de 0,7 M€ et des créances divers de 2,3 M€) ;
- une avance remboursable : 0,3 M€ ;

- les trois derniers excédents relatif à la formation continue : 0,2 M€ ;
- le soutien au logement étudiant : 1,0 M€ ;
- les 5 premières tranches annuelles du gros entretien et réparation (GER) du bâtiment : 2,3 M€ ;
- le prélèvement sur fonds de roulement voté au budget initial 2024 : 4,3 M€ (montant au titre de l'inflation).

II/ Budget de l'opération immobilière

Les données du budget exécuté de l'opération immobilière sont précisées en encaissements/décaissements puis en droits constatés.

II.1/ Budget en encaissements et décaissements

Le montant de la sous-consommation des crédits s'élève à – 0,3 M€ en autorisations d'engagement et en crédits de paiement (CP).

Le montant cumulé des AE exécutés à la fin 2023 s'élève à 232 M€, représentant 86% du montant total des financements attendus, celui des CP est de 225 M€ soit 84% des recettes attendues. Le montant total des encaissements depuis le début de l'opération s'élève à 264 M€, soit 99% du montant total du financement.

AE, CP et solde budgétaire						
Dépenses					Recettes globalisées	
	AE 2023		CP 2023		RE 2023	
	BR	exécuté	BR	exécuté	BR	exécuté
Personnel						Financements de l'Etat fléchés
Fonctionnement	0,7 M€	0,6 M€	0,8 M€	0,8 M€		Autres financements publics fléchés
Investissement	1,5 M€	1,3 M€	1,5 M€	0,8 M€		Recettes propres fléchées
Total	2,2 M€	1,9 M€	2,3 M€	1,6 M€		Total
Solde budgétaire : excédent					2,3 M€	1,6 M€
						Solde budgétaire : déficit

II.2/ Budget en droits constatés

Le budget en droits constatés suit le niveau d'achèvement des travaux .il inclut en outre l'assurance pendant le chantier (assurance tous risques chantier et responsabilité civile) ainsi que l'assurance contrat collectif de garantie décennale et dommage-ouvrage, payées en 2016, qui impactent l'exercice 2023.

L'amortissement du bâtiment est calculé sur la base du montant cumulé des crédits de paiement à la fin 2023 depuis le début de l'opération, et selon la décomposition par composant votée lors du conseil d'administration de décembre 2020. La dotation aux amortissements s'élève à 9,1 M€. Cette opération est neutre sur le compte de résultat en raison de la reprise au résultat des subventions d'investissement qui financent ce projet.

Compte de résultat prévisionnel					
Charges			Produits		
	BR 2023	exécuté		BR 2023	exécuté
Fonctionnement autre que les charges de personnel	10,3 M€	10,0 M€	Autres subventions	1,0 M€	0,9 M€
			Autres produits	9,3 M€	9,1 M€
Total des charges	10,3 M€	10,0 M€	Total des produits	10,3 M€	10,0 M€
Résultat prévisionnel : bénéfice			Résultat prévisionnel : perte		
Total	10,3 M€	10,0 M€	Total	10,3 M€	10,0 M€

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)		
	BR 2023	exécuté
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice ou perte)		
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	9,3 M€	9,1 M€
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	9,3 M€	9,1 M€
= CAF ou IAF		

Tableau de financement					
Emplois			Ressources		
	BR 2023	exécuté		BR 2023	exécuté
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement		
Investissements	1,5 M€	0,8 M€	Financement de l'actif par l'État	1,5 M€	0,8 M€
			Financement de l'actif par des tiers		
Total des emplois	1,5 M€	0,8 M€	Total des ressources	1,5 M€	0,8 M€
Apport au fonds de roulement			Prélèvement fonds de roulement		

III/ Budget agrégé

Le budget agrégé consolide les données du budget principal de l'établissement et du budget de l'opération immobilière. Les principaux agrégats à l'issue du compte financier 2023 sont les suivants.

■ Enveloppes limitatives

■ autorisations d'engagement : 104,0 M€ dont

- masse salariale : 75,9 M€
- autres charges de fonctionnement : 24,9 M€
- dépenses d'investissement : 3,2 M€

■ crédits de paiement : 100,5 M€ dont

- masse salariale : 75,9 M€
- autres charges de fonctionnement : 22,4 M€
- dépenses d'investissement : 2,2 M€

AE, CP et solde budgétaire										
Dépenses							Recettes			
	AE 2023			CP 2023			RE 2023			
	BR	exécuté	taux exécution	BR	exécuté	taux exécution	BR	exécuté	taux exécution	
Personnel	76,7 M€	75,9 M€	-0,8 M€	76,7 M€	75,9 M€	99%	102,3 M€	104,4 M€	102%	Recettes globalisées
							91,7 M€	91,7 M€	100%	SCSP
Fonctionnement	27,6 M€	24,9 M€	-2,6 M€	25,7 M€	22,4 M€	87%	4,8 M€	7,3 M€	151%	Autres financements de l'État et publics
							5,8 M€	5,5 M€	94%	Autres recettes propres
Investissement	4,3 M€	3,2 M€	-1,1 M€	4,1 M€	2,2 M€	54%				Recettes fléchées : projet immobilier
										Autres financements publics
Total	108,6 M€	104,0 M€	-4,6 M€	106,6 M€	100,5 M€	94%	102,3 M€	104,4 M€	102%	Total
Solde budgétaire : excédent					4,0 M€		4,3 M€			Solde budgétaire : déficit

■ Équilibre du budget

- solde budgétaire déficitaire : – 4,0 M€
- abondement de trésorerie : + 4,3 M€
- déficit du compte de résultat: – 0,7 M€
- capacité d'autofinancement: + 0,5 M€
- variation du fonds de roulement (prélèvement) : – 0,5 M€

Compte de résultat prévisionnel							
Charges				Produits			
	BR 2023	exécuté	taux ex.		BR 2023	exécuté	taux ex.
Personnel	76,7 M€	76,3 M€	99%	Subventions de l'État	91,8 M€	92,3 M€	101%
Fonctionnement autre que les charges de personnel	38,1 M€	37,3 M€	98%	Autres subventions	9,8 M€	4,1 M€	42%
				Autres produits	12,5 M€	16,6 M€	133%
Total des charges	114,8 M€	113,6 M€	99%	Total des produits	114,0 M€	112,9 M€	99%
Résultat prévisionnel : bénéfice				Résultat prévisionnel : perte	0,8 M€	0,7 M€	
Total	114,8 M€	113,6 M€		Total	114,8 M€	113,6 M€	

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)			
	BR 2023	exécuté	taux ex.
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice ou perte)		-0,7 M€	
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	11,6 M€	11,8 M€	102%
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		0,7 M€	
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	10,0 M€	10,0 M€	100%
= CAF ou IAF	1,6 M€	0,5 M€	

Tableau de financement							
Emplois				Ressources			
	BR 2023	exécuté	taux ex.		BR 2023	exécuté	taux ex.
Insuffisance d'autofinancement				Capacité d'autofinancement	1,6 M€		
Investissements	4,6 M€	2,5 M€	54%	Financement de l'actif par l'État	1,5 M€	0,8 M€	55%
				Financement de l'actif par des tiers			
Total des emplois	4,6 M€	2,5 M€		Total des ressources	3,1 M€	0,8 M€	
Apport au fonds de roulement				Prélèvement fonds de roulement	1,5 M€	1,6 M€	

- Le nombre des emplois s'élève à 1 414 ETPT (équivalent temps plein travaillé), intégrant 1 308 ETPT sous plafond État.

Les différents tableaux du budget agrégé puis du budget principal de l'établissement et enfin du budget annexe de l'opération immobilière sont donnés dans les pages qui suivent

Partie B : Tableaux accompagnant le compte financier

I/ Budget agrégé

Tableau des ETPT

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

			(A)			(B)			(C) = (A) + (B)		
Catégories d'emplois	Nature des emplois		Emplois sous plafond Etat			Emplois financés hors SCSP			Global		
			En ETPT			En ETPT			En ETPT		
			Exécuté 2022	BR 23	Exécuté 2023	Exécuté 2022	BR 23	Exécuté 2023	Exécuté 2022	BR 23	Exécuté 2023
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	147	172	149		5	6	147	172	149
		CDI			1				5	5	7
	Non permanents	CDD	73	85	68				144	161	141
Sous-total EC			220	257	218	76	81	79	296	338	296
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS			911	982	904				911	982	904
BIATSS	Permanents	Titulaires	113	120	105		8	4	113	120	105
		CDI	17	23	21				25	26	25
	Non permanents	CDD	45	70	60				89	98	83
sous-total Biatss			175	213	186	52	31	28	227	244	214
Total			1306	1452	1308	128	111	107	1434	1563	1414
Plafond délégué			1 452						Plafond global des emplois		

TABLEAU DES AUTORISATIONS BUDGETAIRES EN EXECUTION

Etablissement * *

DEPENSES				
	AE	CP	AE	CP
	Prévision		Exécution	
Personnel	76 731 427,38	76 731 427,38	75 907 997,39	75 907 997,39
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>			22 611 674,00	22 611 674,00
Fonctionnement	27 576 972,41	25 740 526,41	24 947 257,46	22 351 757,20
Intervention	-	-	-	-
Investissement	4 254 213,00	4 080 232,00	3 150 805,98	2 213 052,27
Recherche	-	-	-	-
TOTAL DES DÉPENSES	108 562 612,79	106 552 185,79	104 006 060,83	100 472 806,86

SOLDE BUDGETAIRE (excédent)	4 003 156,32
------------------------------------	---------------------

RECETTES		
Prévision	Exécution	
102 293 671,16	104 475 963,18	Recettes globalisées
91 670 190,00	91 670 190,00	Subvention pour charges de service public
144 045,57	74 053,57	Autres financements de l'Etat
121 560,00	121 559,50	Fiscalité affectée
4 702 887,39	7 276 852,75	Autres financements publics
5 654 988,20	5 333 307,36	Recettes propres
-	-	Recettes fléchées
-	-	Financements de l'Etat fléchés
-	-	Autres financements publics fléchés
-	-	Recettes propres fléchées
102 293 671,16	104 475 963,18	TOTAL DES RECETTES

	-	SOLDE BUDGETAIRE (déficit)
--	---	-----------------------------------

DEPENSES PAR DESTINATIONS

Budget	Dépenses de l'organisme																
	Personnel				Fonctionnement et intervention				Investissement				Total				
	AE = CP		AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	Prévision		Exécution		Prévision		Exécution		Prévision		Exécution		Prévision		Exécution		
Programme 150	76 493 790,70	76 493 790,70	75 724 223,85	75 724 223,85	26 374 594,00	24 697 968,00	24 350 070,76	21 765 900,85	4 251 213,00	4 077 232,00	3 150 805,98	2 213 052,27	107 119 597,70	105 268 990,70	103 225 100,59	99 703 176,97	
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	12 051 352,88	12 051 352,88	12 279 994,73	12 279 994,73	572 131,43	592 585,08	537 430,98	191 220,59	15 682,95	15 682,95	17 830,66	34 917,30	12 639 167,26	12 659 620,91	12 835 256,37	12 506 132,62	
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	40 399 934,73	40 399 934,73	39 603 532,21	39 603 532,21	445 482,98	505 179,44	393 192,40	446 485,89	248 556,40	312 865,40	68 429,13	185 611,41	41 093 974,11	41 217 979,57	40 065 153,74	40 235 629,51	
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	2 696 164,42	2 696 164,42	3 391 273,27	3 391 273,27	9 342 850,42	8 779 006,16	9 924 772,60	9 897 473,17	154 196,37	154 676,37	-	-	12 193 211,21	11 629 846,95	13 316 045,87	13 288 746,44	
D105 - Bibliothèques et documentation	463 865,54	463 865,54	412 428,85	412 428,85	311 303,36	311 303,36	311 303,36	538 646,65	-	-	-	-	775 168,90	775 168,90	723 732,21	951 075,50	
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	445 551,35	445 551,35	455 763,22	455 763,22	167 210,23	213 031,28	107 084,64	142 432,68	9 846,04	9 846,04	3 808,08	3 808,08	622 607,62	668 428,67	566 655,94	602 003,98	
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	1 841 895,81	1 841 895,81	2 327 373,83	2 327 373,83	1 303 023,23	1 461 473,25	823 928,10	725 293,03	433 730,00	433 730,00	69 959,95	67 291,91	3 578 649,04	3 737 099,06	3 221 261,88	3 119 958,77	
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	4 830 201,09	4 830 201,09	4 592 847,99	4 592 847,99	1 913 253,47	1 688 980,49	1 105 122,67	1 272 382,22	1 718 886,62	1 293 543,62	1 157 301,02	835 897,24	8 462 341,18	7 812 725,20	6 855 271,68	6 701 127,45	
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	-	-	-	-	5 190,00	5 190,00	64,22	-	-	-	-	-	5 190,00	5 190,00	64,22	-	
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	987 163,48	987 163,48	919 564,49	919 564,49	274 135,28	279 929,20	154 433,72	143 738,05	19 261,26	19 261,26	17 294,06	19 221,36	1 280 560,02	1 286 353,94	1 091 292,27	1 082 523,90	
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	47 360,67	47 360,67	45 059,19	45 059,19	43 023,00	259 791,85	104 748,62	115 319,91	68 344,01	56 451,01	20 635,95	19 267,21	158 727,68	363 603,53	170 443,76	179 646,31	
D113 - Diffusion des savoirs et musées	-	-	-	-	282 111,00	68 129,05	105 979,79	86 458,50	-	-	-	-	282 111,00	68 129,05	105 979,79	86 458,50	
D114 - Immobilier	2 178 417,71	2 178 417,71	1 685 000,58	1 685 000,58	8 539 536,00	7 407 786,00	7 819 254,78	6 058 907,72	1 763 534,00	1 962 000,00	1 614 787,00	976 602,44	12 481 487,71	11 548 203,71	11 119 042,36	8 720 510,74	
D115 - Pilotage et support	10 551 883,02	10 551 883,02	10 011 385,49	10 011 385,49	3 175 343,60	3 125 582,84	2 962 754,88	2 147 542,44	- 180 824,65	- 180 824,65	180 760,13	70 435,32	13 546 401,97	13 496 641,21	13 154 900,50	12 229 363,25	
Programme 231	237 636,34	237 636,34	183 773,54	183 773,54	1 202 378,41	1 042 558,41	597 186,70	585 856,35	3 000,00	3 000,00	-	-	1 443 014,75	1 283 194,75	780 960,24	769 629,89	
D201 - Aides directes aux étudiants	-	-	-	-	1 027 328,41	872 508,41	493 330,65	506 885,45	3 000,00	3 000,00	-	-	1 030 328,41	875 508,41	493 330,65	506 885,45	
D202 - Aides indirectes	-	-	-	-	-	-	12 000,00	4 000,00	-	-	-	-	-	-	12 000,00	4 000,00	
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	237 636,34	237 636,34	183 773,54	183 773,54	175 050,00	170 050,00	91 856,05	74 970,90	-	-	-	-	412 686,34	407 686,34	275 629,59	258 744,44	
Total	76 731 427,04	76 731 427,04	75 907 997,39	75 907 997,39	27 576 972,41	25 740 526,41	24 947 257,46	22 351 757,20	4 254 213,00	4 080 232,00	3 150 805,98	2 213 052,27	108 562 612,45	106 552 185,45	104 006 060,83	100 472 806,86	
											SOLDE BUDGETAIRE (excédent)					4 003 156,32	

RECETTES PAR ORIGINES

Budget	Recettes de l'organisme								
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	91 670 190,00	-	-	-	-	-	-	-	91 670 190,00
Droits d'inscription	-	-	-	-	638 035,00	-	-	-	638 035,00
Formation continue, diplômes propres et VAE	-	8 000,00	-	-	292 582,46	-	-	-	300 582,46
Taxe d'apprentissage	-	-	-	-	157 127,95	-	-	-	157 127,95
Contrats et prestations de recherche hors ANR	-	-	-	17 644,00	2 095 108,28	-	-	-	2 112 752,28
Valorisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ANR investissements d'avenir	-	-	-	2 842 856,11	-	-	-	-	2 842 856,11
ANR hors investissements d'avenir	-	-	-	1 458 446,87	-	-	-	-	1 458 446,87
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région	-	-	-	178 516,79	-	-	-	-	178 516,79
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne	-	-	-	1 688 586,48	-	-	-	-	1 688 586,48
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres	-	66 053,57	-	1 058 162,69	-	-	-	-	1 124 216,26
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs	-	-	-	-	122 516,67	-	-	-	122 516,67
Autres recettes	-	-	121 559,50	32 639,81	2 027 937,00	-	-	-	2 182 136,31
Total	91 670 190,00	74 053,57	121 559,50	7 276 852,75	5 333 307,36	-	-	-	104 475 963,18

EQUILIBRE FINANCIER

Etablissement

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)			Financements (couverture des besoins)		
Besoins (utilisation des financements)	Prévision	EXE - 2023	Prévision	EXE - 2023	Financements (couverture des besoins)
Solde budgétaire (déficit) *	4 258 514,63	-	-	4 003 156,32	Solde budgétaire (excédent) *
dont solde budgétaire budget principal					dont solde budgétaire budget principal
dont solde budgétaire BAI					dont solde budgétaire BAI
Remboursements d'emprunts (capital) ;					Nouveaux emprunts (capital)
Nouveaux prêts (capital) ;	5 000,00	5 000,00	4 000,00	7 800,00	Remboursements de prêts (capital)
Dépôts et cautionnements	-	-	-	-	Dépôts et cautionnements
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	3 921 890,00	2 939 876,90	2 337 573,00	2 211 978,16	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	-	512 843,84	1 832 931,00	1 573 708,96	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	8 185 404,63	3 457 720,74	4 174 504,00	7 796 643,44	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
Variation de trésorerie	-	4 338 922,70	4 010 900,63	-	Variation de trésorerie
dont Abondement de la trésorerie fléchée ***	-	-	2 320 000,00	1 644 506,95	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***
dont Abondement sur la trésorerie non fléchée	-	5 983 429,65	1 690 901,00	-	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée
TOTAL DES BESOINS	8 185 404,63	7 796 643,44	8 185 404,63	7 796 643,44	TOTAL DES FINANCEMENTS

TABLEAU 5
Opérations pour compte de tiers
AGREGE

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	décaissements	encaissements
AMI Région Ile-de-France	C/ 4671	Aide à la mobilité internationale	32 400	22 250
Equipex E_Diamant	C/ 4434	Opérations particulières avec l'État et les entités publiques	1 628 052	1 628 052
TVA	C/ 445	TVA	1 279 425	561 676
TOTAL			2 939 877	2 211 978

SITUATION PATRIMONIALE

Etablissement

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Prévision	EXE - 20223	PRODUITS	Prévision	EXE - 2023
Personnel	76 726 703,99	75 323 268,62	Subventions de l'Etat	91 771 385,57	92 302 388,76
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	<i>22 674 363,00</i>	<i>22 640 766,65</i>	Fiscalité affectée	121 560,00	120 982,50
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	38 067 796,41	38 323 980,41	Autres subventions	9 750 179,36	4 050 266,33
			Autres produits	12 391 846,70	16 470 707,18
TOTAL DES CHARGES (1)	114 794 500,40	113 647 249,03	TOTAL DES PRODUITS (2)	114 034 971,63	112 944 344,77
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-	-	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	759 528,77	702 904,26
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	114 794 500,40	113 647 249,03	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	114 794 500,40	113 647 249,03

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Prévision	EXE - 2023
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	- 759 528,77	- 702 904,26
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	11 563 558,00	11 769 330,16
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-	656 512,35
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-	62 651,73
- produits de cession d'éléments d'actifs	-	60 200,00
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	9 999 900,00	9 898 286,85
= CAF ou IAF*	804 129,23	514 078,43

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Prévision	EXE - 2023	RESSOURCES	Prévision	EXE - 2023
Insuffisance d'autofinancement*	-	-	Capacité d'autofinancement*	804 129,23	514 078,43
			Financement de l'actif par l'État	-	1 249 380,72
Investissements	4 593 419,00	2 465 763,69	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	3 348 750,00	109 406,18
			Autres ressources	-	68 000,00
Remboursement des dettes financières	-	-	Augmentation des dettes financières	-	-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	4 593 419,00	2 465 763,69	TOTAL DES RESSOURCES (6)	4 152 879,23	1 940 865,33
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	-	0,00	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	440 539,77	524 898,36

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Prévision	EXE - 2023
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	- 440 539,77	- 524 898,36
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	3 570 361,02	- 4 863 821,06
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *	- 4 010 900,79	4 338 922,70
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	27 798 657,72	27 714 298,83
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-48 284 007,49	-56 718 190,34
Niveau de la TRESORERIE	76 082 665,21	84 432 489,17

* : montant issu du tableau "équilibre financier"

Tableau 7 - EPSCP
Plan de trésorerie

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

(€ TTC)	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle
(1) Solde Initial (début de mois)	80 093 566,47	95 499 929,15	88 289 833,00	82 454 277,17	99 535 868,54	70 439 563,79	85 090 186,66	79 567 622,05	104 053 417,40	95 555 079,80	99 038 131,83	91 699 509,86	80 093 566,47
ENCAISSEMENTS													
A1. Recettes budgétaires globalisées	0,00	0,00	0,00	211 491,13	664 370,99	44 610 737,79	799 064,00	31 017 024,78	607 092,58	14 742 016,99	513 488,61	11 310 676,31	104 475 963,18
Subvention pour charges de service public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 947 346,00	0,00	30 736 228,00	0,00	14 204 521,00	0,00	2 782 095,00	91 670 190,00
Autres financements de l'Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74 053,57	74 053,57
Fiscalité affectée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 939,00	49 620,50	0,00	121 559,50
Autres financements publics	0,00	0,00	0,00	0,00	56 320,67	5 189,00	-10 378,00	8 283,38	235 112,00	130 392,96	221 228,71	6 630 704,03	7 276 852,75
Recettes propres	0,00	0,00	0,00	211 491,13	608 050,32	658 202,79	809 442,00	272 513,40	371 980,58	335 164,03	242 639,40	1 823 823,71	5 333 307,36
A2. Recettes budgétaires fléchées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financements de l'Etat fléchés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres financements publics fléchés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes propres fléchées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A3. Opérations non budgétaires	22 217 324,23	529 206,69	1 907 751,60	24 608 710,88	-22 118 858,56	-21 566 179,88	1 850 306,89	425 033,22	1 177 026,57	-897 559,68	212 062,76	-4 551 337,60	3 793 487,12
Emprunts : encaissements en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêts : encaissements en capital	0,00	2 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	7 800,00
Dépôts et cautionnements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations gérées en compte de tiers	22 217 324,23	526 406,69	1 907 751,60	24 608 710,88	-22 118 858,56	-21 566 179,88	1 850 306,89	425 033,22	1 177 026,57	-897 559,68	212 062,76	-4 556 337,60	3 785 687,12
TVA encaissée	0,00	0,00	0,00	0,00	85 911,35	65 359,22	123 372,09	48 365,13	112 569,60	15 887,00	16 971,00	93 240,52	561 675,91
Dispositif d'intervention pour comptes de tiers : encaissements	0,00	0,00	0,00	1 518 408,00	7 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 600,00	0,00	109 644,25	1 650 302,25
Autres encaissements d'opérations gérées en comptes de tiers	22 217 324,23	526 406,69	1 907 751,60	23 090 302,88	-22 212 419,91	-21 631 539,10	1 726 934,80	376 668,09	1 064 456,97	-928 046,68	195 091,76	-4 759 222,37	1 573 708,96
A. TOTAL	22 217 324,23	529 206,69	1 907 751,60	24 820 202,01	-21 454 487,57	23 044 557,91	2 649 370,89	31 442 058,00	1 784 119,15	13 844 457,31	725 551,37	6 759 338,71	108 269 450,30
DECAISSEMENTS													
B1. Enveloppes hors recettes fléchées	6 465 241,51	7 217 216,86	7 299 748,83	7 449 281,56	6 976 052,04	8 086 301,09	8 106 134,72	6 828 839,83	10 549 318,15	9 600 134,12	8 192 535,85	12 057 495,35	98 828 299,91
Personnel	5 949 929,56	6 017 444,79	6 070 319,48	6 036 229,78	6 145 881,78	6 115 883,89	6 283 430,37	6 277 235,71	6 057 501,85	7 424 186,56	6 802 099,38	6 727 854,24	75 907 997,39
Fonctionnement	463 002,70	1 051 573,08	1 115 071,56	1 315 949,69	753 821,14	1 764 386,79	1 734 647,42	537 930,12	4 365 908,74	2 061 932,68	1 346 686,99	5 027 423,17	21 538 334,08
Intervention	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	52 309,25	148 198,99	114 357,79	97 102,09	76 349,12	206 030,41	88 056,93	13 674,00	125 907,56	114 014,88	43 749,48	302 217,94	1 381 968,44
B2. Dépenses sur recettes fléchées	257 884,11	365 619,65	219 306,18	120 880,94	82 872,44	50 430,69	10 570,52	0,00	103 586,23	310 080,00	52 171,17	71 105,02	1 644 506,95
Personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	184 380,69	282 023,21	70 821,09	13 619,49	51 999,66	9 237,81	6 435,24	0,00	42 387,17	71 278,65	5 615,34	75 624,77	813 423,12
Intervention	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	73 503,42	83 596,44	148 485,09	107 261,45	30 872,78	41 192,88	4 135,28	0,00	61 199,06	238 801,35	46 555,83	-4 519,75	831 083,83
B3. Opérations non budgétaires	87 835,93	156 466,33	224 252,42	168 448,14	582 892,70	257 203,26	55 230,26	127 422,82	-370 447,63	446 191,16	-180 533,68	1 897 759,03	3 452 720,74
Emprunts : remboursement en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêts : décaissements en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
Dépôts et cautionnements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations gérées en compte de tiers	87 835,93	156 466,33	224 252,42	168 448,14	582 892,70	257 203,26	55 230,26	127 422,82	-370 447,63	446 191,16	-180 533,68	1 897 759,03	3 452 720,74
TVA décaissée	62 797,35	143 490,29	99 370,84	119 662,75	64 206,07	130 012,08	77 046,53	6 292,47	197 693,42	144 716,14	88 220,84	145 915,87	1 279 424,65
Dispositif d'intervention pour comptes de tiers : décaissements	0,00	2 850,00	1 950,00	0,00	2 500,00	9 650,00	9 350,00	0,00	800,00	400,00	1 632 152,25	1 660 452,25	1 660 452,25
Autres décaissements d'opérations gérées en comptes de tiers	25 038,58	10 126,04	122 931,58	48 785,39	516 186,63	117 541,18	-31 166,27	121 130,35	-568 941,05	300 675,02	-269 154,52	119 690,91	512 843,84
B. TOTAL	6 810 961,55	7 739 302,84	7 743 307,43	7 738 610,64	7 641 817,18	8 393 935,04	8 171 935,50	6 956 262,65	10 282 456,75	10 361 405,28	8 064 173,34	14 026 359,40	103 930 527,60
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	15 406 362,68	-7 210 096,15	-5 835 555,83	17 081 591,37	-29 096 304,75	14 650 622,87	-5 522 564,61	24 485 795,35	-8 498 337,60	3 483 052,03	-7 338 621,97	-7 267 020,69	4 338 922,70
SOLDE CUMULE (1) + (2)	95 499 929,15	88 289 833,00	82 454 277,17	99 535 868,54	70 439 563,79	85 090 186,66	79 567 622,05	104 053 417,40	95 555 079,80	99 038 131,83	91 699 509,86	84 432 489,17	84 432 489,17
											dont trésorerie fléchée = A2 - B2		-1 644 506,95
											dont trésorerie sur op. non budgétaires = A3-B3		335 786,38

* Variation de trésorerie correspondant à celle du tableau d'équilibre financier (tableau 4)

Tableau 8
OPÉRATIONS LIÉES AUX RECETTES FLÉCHÉES

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi des opérations liées aux recettes fléchées

	Antérieures à 2023 non dénouées	2023	2024	2025	2026
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (1)		41 222 105	39 577 598	38 160 163	-
Recettes fléchées (2)	264 404 081	-	3 909 953	-	-
Financements de l'État fléchés		-			
Autres financements publics fléchés	264 404 081	-	3 909 953		
Recettes propres fléchées		-			
Dépenses sur recettes fléchées (3)	223 181 976	1 644 507	5 327 388	38 160 163	-
Personnel	-	-	0	0	0
AE=CP					
Fonctionnement et intervention					
AE	5 681 997	591 389	1 365 000	33 510 656	
CP	5 199 609	813 423	1 747 388	38 160 163	
Investissement					
AE	224 049 064	1 335 928	1 780 000		
CP	217 982 367	831 084	3 580 000		
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (2) - (3)	41 222 105	- 1 644 507	- 1 417 435	- 38 160 163	-
Position fin d'exercice d'exercice (1) + (2) - (3)	41 222 105	39 577 598	38 160 163	-	-

X repris au tableau "Équilibre financier" en (a) (tableau 4)

Tableau 9
TABLEAU DES OPÉRATIONS PLURIANNUELLES

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes	
		AE ouvertes au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années antérieures	AE reportées ou reprogrammées en année n	AE nouvelles ouvertes en année n	Total des AE ouvertes pour l'année n	CP ouverts au titre des années antérieures	CP consommés au titre des années antérieures	CP reportés ou reprogrammés en année n	CP nouveaux ouverts en année n	Total des CP ouverts pour l'année n	Restes à engager en fin d'année n (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année n (CP)
	(1)	(2)	(3)	(4)=(2)-(3)	(5)	(6) = (4)+(5)	(7)	(8)	(9)=(7-8)	(10)	(11)=(9)+(10)	(12)=(1)-(3)-(6)	(13)=(3)+(6)-(8)-(11)
Sciences de la vie, Biotech. et Santé	1 709 582	854 281,68	854 282	-	168 310	168 310	802 390	802 390	-	206 156	206 156	686 990	14 046
Mathématiques, Sc. et techniques de l'info	19 359 422	7 733 211,13	7 733 211	-	2 976 320	2 976 320	7 606 671	7 606 671	-	2 860 240	2 860 240	8 649 891	242 620
Physique, Chimie, Sciences pour l'ingénieur	29 524 659	7 336 598,18	7 336 598	-	3 156 845	3 156 845	6 499 610	6 499 610	-	3 150 468	3 150 468	19 031 216	843 365
Sciences de l'homme et de la société	2 986 068	1 169 525,93	1 169 526	-	337 084	337 084	1 134 695	1 134 695	-	325 491	325 491	1 479 458	46 424
Interdisciplinaire et transversale	773 083	670 601,03	670 601	-	21 639	21 639	659 674	659 674	-	20 161	20 161	80 843	12 405
Total contrats de recherche	54 352 814	17 764 218	17 764 218	-	6 660 199	6 660 199	16 703 040	16 703 040	-	6 562 516	6 562 516	29 928 397	1 158 860
Contrats de formation continue	1 087 703	314 315	314 315	-	111 129	111 129	305 425	305 425	-	109 761	109 761	662 259	10 258
Total contrats de formation continue	1 087 703	314 315	314 315	-	111 129	111 129	305 425	305 425	-	109 761	109 761	662 259	10 258
CDSN	64 838 820	39 369 324	39 369 324	-	9 704 652	9 704 652	29 358 076	29 358 076	-	9 827 608	9 827 608	15 764 844	9 888 292
Total contrats d'enseignement	64 838 820	39 369 324	39 369 324	-	9 704 652	9 704 652	29 358 076	29 358 076	-	9 827 608	9 827 608	15 764 844	9 888 292
2012-0225 Saclay	268 314 034	229 731 061	229 731 061	-	1 927 317	1 927 317	223 181 976	223 181 976	-	1 644 507	1 644 507	36 655 656	6 831 895
Equipements scientifiques des laboratoires FOSTER	7 643 673	4 904 153	4 904 153	-	303 696	303 696	4 569 284	4 569 284	-	205 588	205 588	2 435 824	432 978
Total programmes pluriannuels d'investissement	275 957 707	234 635 214	234 635 214	-	2 231 014	2 231 014	227 751 260	227 751 260	-	1 850 095	1 850 095	39 091 479	7 264 873
Total	396 237 044	292 083 071	292 083 071	-	18 706 993	18 706 993	274 117 801	274 117 801	-	18 349 980	18 349 980	85 446 980	18 322 284

B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissement s pour l'année n	Restes à encaisser
	(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)
Sciences de la vie, Biotech. et Santé	1 709 582		1 709 582	912 060	146 640	650 882
Mathématiques, Sc. et techniques de l'info	19 359 422		19 359 422	8 538 279	3 221 091	7 600 052
Physique, Chimie, Sciences pour l'ingénieur	29 524 659		29 524 659	8 197 319	4 113 944	17 213 396
Sciences de l'homme et de la société	2 986 068		2 986 068	981 403	445 674	1 558 991
Interdisciplinaire et transversale	773 083		773 083	605 387	7 100	160 596
Total contrats de recherche	54 352 814		54 352 814	19 234 448	7 934 449	27 183 917
Contrats de formation continue	1 087 703	-	1 087 703	441 022	300 582	346 099
Total contrats de formation continue	1 087 703	-	1 087 703	441 022	300 582	346 099
CDSN	64 838 820	29 206 922	35 631 898		9 545 064	26 086 834
Total contrats d'enseignement	64 838 820	29 206 922	35 631 898	-	9 545 064	26 086 834
2012-0225 Saclay	268 314 034		268 314 034	264 404 081	-	3 909 953
Equipements scientifiques des laboratoires FOSTER	7 643 673	7 643 673	-		-	-
Total programmes pluriannuels d'investissement	275 957 707	7 643 673	268 314 034	264 404 081	-	3 909 953
Total	396 237 044		359 386 449	284 079 551	17 780 095	57 526 803

Tableau 10
TABEAU DÉTAILLÉ DES OPÉRATIONS PLURIANNUELLES ET PROGRAMMATION

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opération	Nature	Coût total de l'opération	AE ouvertes les années antérieures à N	AE consommées les années antérieures à N	AE reprogrammées ou reportées en N*	AE nouvelles ouvertes en N	TOTAL des AE ouvertes en N	CP ouverts les années antérieures à N	CP consommés les années antérieures à N	CP reprogrammés ou reportés en N*	CP nouveaux ouverts en N	TOTAL des CP ouverts en N	AE prévues en N+1	CP prévus en N+1	AE prévues en N+2	CP prévus en N+2	AE prévues > N+2	CP prévus > N+2
		(1)	(2)	(3)	(4) <= (2) - (3)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9) <= (7) - (8)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
Saclay	Investissement	268 314 034	229 731 061	229 731 061	0	1 927 317	1 927 317	223 181 976	223 181 976	0	1 644 507	1 644 507	3 145 000	5 327 388	33 510 656	38 160 163		
Equipements scientifiques des laboratoires FOSTER	Investissement	7 643 673	4 904 153	4 904 153		303 696	303 696	4 569 284	4 569 284	0	205 588	205 588	141 000	229 000	2 294 824	2 639 802		
Total Dépenses d'investissement.PPI.1		275 957 707	234 635 214	234 635 214	0	2 231 014	2 231 014	227 751 260	227 751 260	0	1 850 095	1 850 095	3 286 000	5 556 388	35 805 479	40 799 965	0	0
Contrats de recherche	Personnel			0	0	3 987 822	3 987 822		0	0	3 987 822	3 987 822	5 298 590	4 501 281				
	Fonctionnement et intervention			0	0	1 827 822	1 827 822		0	0	1 866 580	1 866 580	2 145 595	2 425 595				
	Investissement			0	0	844 556	844 556		0	0	708 115	708 115	2 131 226	2 644 413				
Total contrat de recherche.2		54 352 814	12 664 804	12 664 804	0	6 660 199	6 660 199	11 668 872	11 668 872	0	6 562 516	6 562 516	9 575 411	9 571 289	9 000 000	8 500 000	1 294 919	1 794 919
Contrats de formation continue	Personnel		158 335	158 335	0	75 529	75 529	158 335	158 335	0	75 529	75 529	52 400	52 400				
	Fonctionnement et intervention		155 981	155 981	0	35 599	35 599	147 091	147 091	0	34 232	34 232	26 700	46 700				
	Investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total contrat de formation continue.3		1 087 703	314 315	314 315	0	111 129	111 129	305 425	305 425	0	109 761	109 761	79 100	99 100	583 159	573 417	0	0
CDSN	Personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0						
	Fonctionnement et intervention	39 369 324	39 369 324	39 369 324	0	9 704 652	9 704 652	29 358 076	29 358 076	0	9 827 608	9 827 608	16 669 245	19 872 690	-904 401	5 780 446		
	Investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0						
Total contrat d'enseignement.4		64 838 820	39 369 324	39 369 324	0	9 704 652	9 704 652	29 358 076	29 358 076	0	9 827 608	9 827 608	16 669 245	19 872 690	-904 401	5 780 446	0	0
TOTAL		396 237 044	286 983 658	286 983 658	0	18 706 993	18 706 993	269 083 633	269 083 633	0	18 349 980	18 349 980	29 609 756	35 099 467	44 484 237	55 653 828	1 294 919	1 794 919

B - Prévisions de recettes

Opération	Nature	Prévision	Prévision N	
		Financement de l'opération	Encaissements des années antérieures à N	Encaissement prévus en N
		(18)	(19)	(20)
Dépenses d'investissement (PPI)	Financement de l'Etat*	0	0	0
	Autres financements publics**	268 314 034	264 404 081	0
Equipements scientifiques des laboratoires FOSTER	Autres financements***	7 643 673	7 643 673	
Total PPI.1		275 957 707	272 047 754	0
Contrats de recherche	Financement de l'Etat*	1 633 889	471 397	66 054
	Autres financements publics**	31 666 085	9 599 300	5 307 338
	Autres financements***	21 052 840	9 163 751	2 561 057
Total contrat de recherche.2		54 352 814	19 234 448	7 934 449
Contrats de formation continue	Financement de l'Etat*	8 000	8 000	8 000
	Autres financements publics**			
	Autres financements***	1 079 703	433 022	292 582
Total contrat de formation continue.3		1 087 703	441 022	300 582
CDSN	Financement de l'Etat*	64 838 820	29 206 922	9 545 064
	Autres financements publics**			
	Autres financements***			
Total contrat d'enseignement.4		64 838 820	29 206 922	9 545 064
	Ss total financement de l'Etat	66 480 709	29 686 319	9 619 118
	Ss total autres financements publics	299 980 119	274 003 381	5 307 338
	Ss total autres financements	29 776 216	17 240 446	2 853 640
TOTAL		396 237 044	320 930 146	17 780 095

Prévisions en N+1 et suivantes			
	Encaissements prévus en N+1	Encaissements prévus en N+2	Encaissements prévus > N+2
	(21)	(22)	(23)
	3 909 953		0
	0	0	0
3 909 953	0	0	0
	90 000	160 000	100 000
	2 846 509	3 000 000	2 722 185
	2 408 855	3 000 000	2 387 828
5 345 364	6 160 000	5 210 013	
	8 000		
	225 659		
233 659	0	0	0
	10 010 896	8 136 464	5 063 464
10 010 896	8 136 464	5 063 464	
	10 108 896	8 296 464	5 163 464
	6 756 462	3 000 000	2 722 185
	2 634 514	3 000 000	2 387 828
19 499 872	14 296 464	10 273 477	

TABLEAU 10
SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		CF
Stocks initiaux	1 Niveau initial de restes à payer	28 724 482,64
	2 Niveau initial du fonds de roulement	28 239 197,29
	3 Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-51 854 369,18
	4 Niveau initial de la trésorerie	80 093 566,47
	4.a dont niveau initial de la trésorerie fléchée	40 239 991,34
	4.b dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	39 853 575,13
Flux de l'année	5 Autorisations d'engagement - AE 2023	104 006 060,83
	6 Résultat patrimonial	-702 904,26
	7 Capacité d'autofinancement (CAF)	514 078,43
	8 Variation du fonds de roulement	-524 898,36
	9 Opérations bilanciellles non budgétaires	SENS 2 800,00
	Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+ / - -5 000,00
	Remboursement d'emprunt / prêt accordé	+ 7 800,00
	Cautionnements et dépôts	- 0,00
	10 Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	SENS 0,00
	Variation des stocks	+ / -
	Production immobilisée	+
	Charges sur créances irrécouvrables	-
	Produits divers de gestion courante	+
	11 Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	SENS -4 530 854,68
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / - 0,00
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / - -727 630,71
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / - -3 803 223,97
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / - 0,00
	12 Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	4 003 156,32
	12.a Recettes budgétaires	104 475 963,18
	12.b Crédits de paiement	100 472 806,86
	13 Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations non budgétaires (prêts + opérations pour le compte de tiers)	-725 098,74
	14 Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations non budgétaires (sur comptes de tiers)	1 060 865,12
	15 Variation de la trésorerie = 12 - 13 - 14	4 338 922,70
	15.a dont variation de la trésorerie fléchée	-1 644 506,95
	15.b dont variation de la trésorerie non fléchée	5 983 429,65
	16 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13 + 14	-4 863 821,06
	17 Restes à payer (AE 2023-CP 2023)	3 533 253,97
Stocks finaux	18 Niveau final de restes à payer	32 257 736,61
	19 Niveau final du fonds de roulement	27 714 298,93
	20 Niveau final du besoin en fonds de roulement	-56 718 190,24
	21 Niveau final de la trésorerie	84 432 489,17
	21.a dont niveau final de la trésorerie fléchée	38 595 484,39
	21.b dont niveau final de la trésorerie non fléchée	45 837 004,78
Comptabilité budgétaire		559/65
Comptabilité générale		

II/ Budget principal

TABLEAU DES AUTORISATIONS BUDGETAIRES EN EXECUTION

Etablissement

ENS

DEPENSES				
	AE	CP	AE	CP
	Prévision		Exécution	
Personnel	76 731 427,38	76 731 427,38	75 907 997,39	75 907 997,39
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	22 674 363,00	22 674 363,00	22 611 674,00	22 611 674,00
Fonctionnement	26 856 972,41	24 920 526,41	24 355 868,27	21 538 334,08
Intervention	-	-	-	-
Investissement	2 776 679,00	2 580 232,00	1 814 877,87	1 381 968,44
Recherche	-	-	-	-
TOTAL DES DÉPENSES	106 365 078,79	104 232 185,79	102 078 743,53	98 828 299,91

SOLDE BUDGETAIRE (excédent)	5 647 663,27
------------------------------------	---------------------

RECETTES		
	Prévision	Exécution
102 293 671,16	104 475 963,18	Recettes globalisées
91 670 190,00	91 670 190,00	Subvention pour charges de service public
144 045,57	74 053,57	Autres financements de l'Etat
121 560,00	121 559,50	Fiscalité affectée
4 702 887,39	7 276 852,75	Autres financements publics
5 654 988,20	5 333 307,36	Recettes propres
-	-	Recettes fléchées
-	-	Financements de l'Etat fléchés
-	-	Autres financements publics fléchés
-	-	Recettes propres fléchées
102 293 671,16	104 475 963,18	TOTAL DES RECETTES

	-	SOLDE BUDGETAIRE (déficit)
--	---	-----------------------------------

DEPENSES PAR DESTINATIONS

Budget	Dépenses de l'organisme															
	Personnel				Fonctionnement et intervention				Investissement				Total			
	AE= CP		AE= CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	Prévision		Exécution		Prévision		Exécution		Prévision		Exécution		Prévision		Exécution	
Programme 150	76 493 790,70	76 493 790,70	75 724 223,85	75 724 223,85	25 654 594,00	23 877 968,00	23 758 681,57	20 952 477,73	2 773 679,00	2 577 232,00	1 814 877,87	1 381 968,44	104 922 063,70	102 948 990,70	101 297 783,29	98 058 670,02
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	12 051 352,88	12 051 352,88	12 279 994,73	12 279 994,73	572 131,43	592 585,08	537 430,98	191 220,59	15 682,95	15 682,95	17 830,66	34 917,30	12 639 167,26	12 659 620,91	12 835 256,37	12 506 132,62
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	40 399 934,73	40 399 934,73	39 603 532,21	39 603 532,21	445 482,98	505 179,44	393 192,40	446 485,89	248 556,40	312 865,40	68 429,13	185 611,41	41 093 974,11	41 217 979,57	40 065 153,74	40 235 629,51
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	2 696 164,42	2 696 164,42	3 391 273,27	3 391 273,27	9 342 850,42	8 779 006,16	9 924 772,60	9 897 473,17	154 196,37	154 676,37	-	-	12 193 211,21	11 629 846,95	13 316 045,87	13 288 746,44
D105 - Bibliothèques et documentation	463 865,54	463 865,54	412 428,85	412 428,85	311 303,36	311 303,36	311 303,36	538 646,65	-	-	-	-	775 168,90	775 168,90	723 732,21	951 075,50
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	445 551,35	445 551,35	455 763,22	455 763,22	167 210,23	213 031,28	107 084,64	142 432,68	9 846,04	9 846,04	3 808,08	3 808,08	622 607,62	668 428,67	566 655,94	602 003,98
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	1 841 895,81	1 841 895,81	2 327 373,83	2 327 373,83	1 303 023,23	1 461 473,25	823 928,10	725 293,03	433 730,00	433 730,00	69 959,95	67 291,91	3 578 649,04	3 737 099,06	3 221 261,88	3 119 958,77
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	4 830 201,09	4 830 201,09	4 592 847,99	4 592 847,99	1 913 253,47	1 688 980,49	1 105 122,67	1 272 382,22	1 718 886,62	1 293 543,62	1 157 301,02	835 897,24	8 462 341,18	7 812 725,20	6 855 271,68	6 701 127,45
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	-	-	-	-	5 190,00	5 190,00	64,22	-	-	-	-	-	5 190,00	5 190,00	64,22	-
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	987 163,48	987 163,48	919 564,49	919 564,49	274 135,28	279 929,20	154 433,72	143 738,05	19 261,26	19 261,26	17 294,06	19 221,36	1 280 560,02	1 286 353,94	1 091 292,27	1 082 523,90
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	47 360,67	47 360,67	45 059,19	45 059,19	43 023,00	259 791,85	104 748,62	115 319,91	68 344,01	56 451,01	20 635,95	19 267,21	158 727,68	363 603,53	170 443,76	179 646,31
D113 - Diffusion des savoirs et musées	-	-	-	-	282 111,00	68 129,05	105 979,79	86 458,50	-	-	-	-	282 111,00	68 129,05	105 979,79	86 458,50
D114 - Immobilier	2 178 417,71	2 178 417,71	1 685 000,58	1 685 000,58	7 819 536,00	6 587 786,00	7 227 865,59	5 245 484,60	286 000,00	462 000,00	278 858,89	145 518,61	10 283 953,71	9 228 203,71	9 191 725,06	7 076 003,79
D115 - Pilotage et support	10 551 883,02	10 551 883,02	10 011 385,49	10 011 385,49	3 175 343,60	3 125 582,84	2 962 754,88	2 147 542,44	- 180 824,65	- 180 824,65	180 760,13	70 435,32	13 546 401,97	13 496 641,21	13 154 900,50	12 229 363,25
Programme 231	237 636,34	237 636,34	183 773,54	183 773,54	1 202 378,41	1 042 558,41	597 186,70	585 856,35	3 000,00	3 000,00	-	-	1 443 014,75	1 283 194,75	780 960,24	769 629,89
D201 - Aides directes aux étudiants	-	-	-	-	1 027 328,41	872 508,41	493 330,65	506 885,45	3 000,00	3 000,00	-	-	1 030 328,41	875 508,41	493 330,65	506 885,45
D202 - Aides indirectes	-	-	-	-	-	-	12 000,00	4 000,00	-	-	-	-	-	-	12 000,00	4 000,00
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	237 636,34	237 636,34	183 773,54	183 773,54	175 050,00	170 050,00	91 856,05	74 970,90	-	-	-	-	412 686,34	407 686,34	275 629,59	258 744,44
Total	76 731 427,04	76 731 427,04	75 907 997,39	75 907 997,39	26 856 972,41	24 920 526,41	24 355 868,27	21 538 334,08	2 776 679,00	2 580 232,00	1 814 877,87	1 381 968,44	106 365 078,45	104 232 185,45	102 078 743,53	98 828 299,91
SOLDE BUDGETAIRE (excédent)															5 647 663,27	

RECETTES PAR ORIGINES

Budget	Recettes de l'organisme								
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	91 670 190,00	-	-	-	-	-	-	-	91 670 190,00
Droits d'inscription	-	-	-	-	638 035,00	-	-	-	638 035,00
Formation continue, diplômes propres et VAE	-	8 000,00	-	-	292 582,46	-	-	-	300 582,46
Taxe d'apprentissage	-	-	-	-	157 127,95	-	-	-	157 127,95
Contrats et prestations de recherche hors ANR	-	-	-	17 644,00	2 095 108,28	-	-	-	2 112 752,28
Valorisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ANR investissements d'avenir	-	-	-	2 842 856,11	-	-	-	-	2 842 856,11
ANR hors investissements d'avenir	-	-	-	1 458 446,87	-	-	-	-	1 458 446,87
Subventions d'exploitation et financement des actifs Région	-	-	-	178 516,79	-	-	-	-	178 516,79
Subventions d'exploitation et financement des actifs Union Européenne	-	-	-	1 688 586,48	-	-	-	-	1 688 586,48
Subventions d'exploitation et financement des actifs Autres	-	66 053,57	-	1 058 162,69	-	-	-	-	1 124 216,26
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs	-	-	-	-	122 516,67	-	-	-	122 516,67
Autres recettes	-	-	121 559,50	32 639,81	2 027 937,00	-	-	-	2 182 136,31
Total	91 670 190,00	74 053,57	121 559,50	7 276 852,75	5 333 307,36	-	-	-	104 475 963,18

EQUILIBRE FINANCIER

Etablissement

ENS

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)			Financements (couverture des besoins)		
Besoins (utilisation des financements)	Prévision	EXE - 2023	Prévision	EXE - 2023	Financements (couverture des besoins)
Solde budgétaire (déficit) *	1 938 514,63	-	-	5 647 663,27	Solde budgétaire (excédent) *
Remboursements d'emprunts (capital) ;					Nouveaux emprunts (capital)
Nouveaux prêts (capital) ;	5 000	5 000,00	4 000,00	7 800,00	Remboursements de prêts (capital)
Dépôts et cautionnements			-		Dépôts et cautionnements
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	3 921 890,00	2 939 876,90	2 337 573,00	2 211 978,16	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)		512 843,84	1 832 931,00	1 573 708,96	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	5 865 404,63	3 457 720,74	4 174 504,00	9 441 150,39	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
Variation de trésorerie	-	5 983 429,65	1 690 900,63	-	Variation de trésorerie
dont Abondement de la trésorerie fléchée ***	-				dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***
dont Abondement sur la trésorerie non fléchée	-	5 983 429,65	1 690 901,00	-	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée
TOTAL DES BESOINS	5 865 404,63	9 441 150,39	5 865 404,63	9 441 150,39	TOTAL DES FINANCEMENTS

SITUATION PATRIMONIALE

Etablissement

ENS

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Prévision	EXE - 2023	PRODUITS	Prévision	EXE - 2023
Personnel	76 726 704	75 323 268,62	Subventions de l'Etat	91 771 385,57	92 302 388,76
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	<i>22 674 363,00</i>	<i>22 640 766,65</i>	Fiscalité affectée	121 560,00	120 982,50
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	27 774 455,41	28 279 994,53	Autres subventions	8 715 270,36	3 147 836,80
			Autres produits	3 133 414,70	7 329 150,83
TOTAL DES CHARGES (1)	104 501 159,40	103 603 263,15	TOTAL DES PRODUITS (2)	103 741 630,63	102 900 358,89
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-	-	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	759 528,77	702 904,26
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	104 501 159,40	103 603 263,15	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	104 501 159,40	103 603 263,15

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Prévision	EXE - 2023
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	- 759 528,77	- 702 904,26
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 305 126	2 627 773,81
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-	656 512,35
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-	62 651,73
- produits de cession d'éléments d'actifs	-	60 200,00
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	741 468	756 730,50
= CAF ou IAF*	804 129,23	514 078,43

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Prévision	EXE - 2023	RESSOURCES	Prévision	EXE - 2023
Insuffisance d'autofinancement*	-	-	Capacité d'autofinancement*	804 129,23	514 078,43
			Financement de l'actif par l'Etat	0	420 556,83
Investissements	3 093 419,00	1 634 341,21	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	1 848 750	106 807,59
			Autres ressources	0	68 000,00
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières	0	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	3 093 419,00	1 634 341,21	TOTAL DES RESSOURCES (6)	2 652 879,23	1 109 442,85
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	0,00	0,00	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)	440 540	524 898

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Prévision	EXE - 2023
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	- 440 539,77	- 524 898,36
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	1 250 361,02	- 6 508 328,01
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *	- 1 690 900,79	5 983 429,65
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	27 798 196,23	27 713 837,64
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 10 364 477,98	- 18 123 167,14
Niveau de la TRESORERIE	38 162 674,21	45 837 004,78

* : montant issu du tableau "équilibre financier"

III/ Budget annexe

TABEAU DES AUTORISATIONS BUDGETAIRES EN EXECUTION

Etablissement			SACLAY	
DEPENSES				
	AE	CP	AE	CP
	Prévision		Exécution	
Personnel	-	-	-	-
dont contributions employeur au CAS Pension				-
Fonctionnement	720 000,00	820 000,00	591 389,19	813 423,12
Intervention	-	-	-	-
Investissement	1 477 534,00	1 500 000,00	1 335 928,11	831 083,83
Recherche	-	-	-	-
TOTAL DES DÉPENSES	2 197 534,00	2 320 000,00	1 927 317,30	1 644 506,95

RECETTES		
RECETTES		
Prévision	Exécution	
-	-	Recettes globalisées
-	-	Subvention pour charges de service public
-	-	Autres financements de l'Etat
-	-	Fiscalité affectée
-	-	Autres financements publics
-	-	Recettes propres
-	-	Recettes fléchées
-	-	Financements de l'Etat fléchés
-	-	Autres financements publics fléchés
-	-	Recettes propres fléchées
-	-	TOTAL DES RECETTES

SOLDE BUDGETAIRE (excédent)		-
-----------------------------	--	---

	1 644 506,95	SOLDE BUDGETAIRE (déficit)
--	--------------	----------------------------

DEPENSES PAR DESTINATIONS

Budget	Dépenses de l'organisme															
	Personnel				Fonctionnement et intervention				Investissement				Total			
	AE = CP		AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	Prévision		Exécution		Prévision		Exécution		Prévision		Exécution		Prévision		Exécution	
Programme 150	-	-	-	-	720 000,00	820 000,00	591 389,19	813 423,12	1 477 534,00	1 500 000,00	1 335 928,11	831 083,83	2 197 534,00	2 320 000,00	1 927 317,30	1 644 506,95
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D105 - Bibliothèques et documentation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D113 - Diffusion des savoirs et musées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D114 - Immobilier	-	-	-	-	720 000,00	820 000,00	591 389,19	813 423,12	1 477 534,00	1 500 000,00	1 335 928,11	831 083,83	2 197 534,00	2 320 000,00	1 927 317,30	1 644 506,95
D115 - Pilotage et support	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Programme 231	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D201 - Aides directes aux étudiants	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D202 - Aides indirectes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	720 000,00	820 000,00	591 389,19	813 423,12	1 477 534,00	1 500 000,00	1 335 928,11	831 083,83	2 197 534,00	2 320 000,00	1 927 317,30	1 644 506,95

RECETTES PAR ORIGINES

Budget	Recettes de l'organisme								
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Droits d'inscription	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Formation continue, diplômes propres et VAE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Taxe d'apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Contrats et prestations de recherche hors ANR	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Valorisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ANR investissements d'avenir	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ANR hors investissements d'avenir	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres recettes	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-	-	-
						SOLDE BUDGETAIRE (déficit)			1 644 506,95

EQUILIBRE FINANCIER

Etablissement

saclay

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)			Financements (couverture des besoins)		
Besoins (utilisation des financements)	Prévision	EXE - 2023	Prévision	EXE - 2023	Financements (couverture des besoins)
Solde budgétaire (déficit) *	2 320 000,00	1 644 506,95	-	-	Solde budgétaire (excédent) *
Remboursements d'emprunts (capital) ;	-	-	-	-	Nouveaux emprunts (capital)
Nouveaux prêts (capital) ;		-			Remboursements de prêts (capital)
Dépôts et cautionnements		-			Dépôts et cautionnements
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)		-			Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)		-			Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	2 320 000,00	1 644 506,95	-	-	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
Variation de trésorerie	-	-	2 320 000,00	1 644 506,95	Variation de trésorerie
dont Abondement de la trésorerie fléchée ***		-	2 320 000,00	1 644 506,95	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***
dont Abondement sur la trésorerie non fléchée		-	-	-	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée
TOTAL DES BESOINS	2 320 000,00	1 644 506,95	2 320 000,00	1 644 506,95	TOTAL DES FINANCEMENTS

SITUATION PATRIMONIALE

Etablissement

Saclay

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Prévision	EXE - 2023	PRODUITS	Prévision	EXE - 2023
Personnel		-	Subventions de l'Etat		-
<i>dont charges de pensions civiles*</i>			Fiscalité affectée		
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	10 293 341,00	10 043 985,88	Autres subventions	1 034 909	902 429,53
			Autres produits	9 258 432	9 141 556,35
TOTAL DES CHARGES (1)	10 293 341,00	10 043 985,88	TOTAL DES PRODUITS (2)	10 293 341,00	10 043 985,88
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-	0,00	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-	0,00
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	10 293 341,00	10 043 985,88	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	10 293 341,00	10 043 985,88

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Prévision	EXE - 2023
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-	0,00
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	9 258 432	9 141 556,35
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-	
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-	
- produits de cession d'éléments d'actifs	-	
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	9 258 432	9 141 556,35
= CAF ou IAF*	-	-

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Prévision	EXE - 2023	RESSOURCES	Prévision	EXE - 2023
Insuffisance d'autofinancement*	-	-	Capacité d'autofinancement*	-	-
Investissements	1 500 000,00	831 422,48	Financement de l'actif par l'Etat		828 823,89
			Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	1 500 000,00	2 598,59
Remboursement des dettes financières		-	Autres ressources		-
			Augmentation des dettes financières		
TOTAL DES EMPLOIS (5)	1 500 000,00	831 422,48	TOTAL DES RESSOURCES (6)	1 500 000,00	831 422,48
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	-	-	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (5)-(6)	-	-

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Prévision	EXE - 2023
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	-	-
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	2 320 000,00	1 644 506,95
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *	- 2 320 000,00	- 1 644 506,95
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	461,49	461,19
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-37 919 529,51	-38 595 023,20
Niveau de la TRESORERIE	37 919 991,00	38 595 484,39

* : montant issu du tableau "équilibre financier"

Compte financier 2023

– Conseil d'administration du 15 mars 2024 –

Sommaire

Présentation.....	2
I/ Les autorisations budgétaires et leur exécution.....	3
I.1/ Les autorisations d’emplois et leur exécution.....	4
I.2/ Les autorisations d’engagement, les crédits de paiement et prévisions de recettes et le solde budgétaire, et leur exécution	5
II/ Le tableau d’équilibre financier, en exécution.....	8
III/ Les états financiers annuels	11
III.1/ Le bilan.....	11
III.2/ Le compte de résultat.....	14
III.3/ L’annexe	17
III.3.1/ Faits caractéristiques, comparabilité, principes comptables et méthodes d’évaluation	17
III.3.2/ Notes relatives aux postes de bilan.....	19
III.3.3/ Notes relatives aux postes du compte de résultat.....	32
III.3.4/ Autres informations	35
IV/ La balance des valeurs inactives.....	36
V/ Visa du compte financier et arrêté des comptes	37

Présentation

L'article 211 du décret modifié n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique dispose que le compte financier comprend :

1° Les états retraçant les autorisations budgétaires prévues au 1° de l'article 175 et leur exécution, c'est-à-dire :

- les autorisations d'emplois,
- les autorisations d'engagement,
- les crédits de paiement et les prévisions de recettes, ainsi que le solde budgétaire en résultant.

2° Le tableau présentant l'équilibre financier prévu au 2° de l'article 175, tel qu'exécuté, résultant, d'une part, du solde budgétaire ci-dessus et, d'autre part, des opérations de trésorerie définies à l'article 196.

3° Les états financiers annuels prévus à l'article 202, qui retracent les opérations enregistrées dans la comptabilité générale de l'organisme, c'est-à-dire :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe des comptes annuels.

4° La balance des valeurs inactives.

I/ Les autorisations budgétaires et leur exécution

I.1/ Les autorisations d'emplois et leur exécution

Tableau des ETPT

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

			(A)			(B)			(C) = (A) + (B)		
			Emplois sous plafond Etat			Emplois financés hors SCSP			Global		
			En ETPT			En ETPT			En ETPT		
Catégories d'emplois	Nature des emplois		Exécuté 2022	BR 23	Exécuté 2023	Exécuté 2022	BR 23	Exécuté 2023	Exécuté 2022	BR 23	Exécuté 2023
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	147	172	149				147	172	149
		CDI			1				5	5	7
	Non permanents	CDD	73	85	68				144	161	141
Sous-total EC			220	257	218	76	81	79	296	338	296
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS			907	982	904				907	982	904
BIATSS	Permanents	Titulaires	113	120	105				113	120	105
		CDI	17	23	21				25	26	25
	Non permanents	CDD	45	70	60				89	98	83
sous-total Biatss			175	213	186	52	31	28	227	244	214
Total			1302	1452	1308	128	111	107	1430	1563	1414
Plafond délégué			1 452						Plafond global des emplois		

I.2/ Les autorisations d'engagement, les crédits de paiement et prévisions de recettes et le solde budgétaire, et leur exécution

TABLEAU DES AUTORISATIONS BUDGETAIRES EN EXECUTION

(Etablissement- agrégé)

DEPENSES					RECETTES		
	AE	CP	AE	CP	RECETTES		
	Prévision		Exécution		Prévision	Exécution	
Personnel	76 731 427,38	76 731 427,38	75 907 997,39	75 907 997,39	102 293 671,16	104 475 963,18	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>			22 611 674,00	22 611 674,00	91 670 190,00	91 670 190,00	Subvention pour charges de service public
					144 045,57	74 053,57	Autres financements de l'Etat
Fonctionnement	27 576 972,41	25 740 526,41	24 947 257,46	22 351 757,20	121 560,00	121 559,50	Fiscalité affectée
					4 702 887,39	7 276 852,75	Autres financements publics
Intervention	-	-	-	-	5 654 988,20	5 333 307,36	Recettes propres
Investissement	4 254 213,00	4 080 232,00	3 150 805,98	2 213 052,27	-	-	Recettes fléchées
					-	-	Financements de l'Etat fléchés
Recherche	-	-	-	-	-	-	Autres financements publics fléchés
					-	-	Recettes propres fléchées
TOTAL DES DÉPENSES	108 562 612,79	106 552 185,79	104 006 060,83	100 472 806,86	102 293 671,16	104 475 963,18	TOTAL DES RECETTES
SOLDE BUDGETAIRE (excédent)				4 003 156,32	4 258 514,63	-	SOLDE BUDGETAIRE (déficit)

TABLEAU DES AUTORISATIONS BUDGETAIRES EN EXECUTION

(Budget principal - ENS)

DEPENSES					RECETTES		
	AE	CP	AE	CP	RECETTES		
	Prévision		Exécution		Prévision	Exécution	
Personnel	76 731 427,38	76 731 427,38	75 907 997,39	75 907 997,39	102 293 671,16	104 475 963,18	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>			22 611 674,00	22 611 674,00	91 670 190,00	91 670 190,00	Subvention pour charges de service public
					144 045,57	74 053,57	Autres financements de l'Etat
Fonctionnement	26 856 972,41	24 920 526,41	24 355 868,27	21 538 334,08	121 560,00	121 559,50	Fiscalité affectée
					4 702 887,39	7 276 852,75	Autres financements publics
Intervention	-	-	-	-	5 654 988,20	5 333 307,36	Recettes propres
Investissement	2 776 679,00	2 580 232,00	1 814 877,87	1 381 968,44	-	-	Recettes fléchées
					-	-	Financements de l'Etat fléchés
Recherche	-	-	-	-	-	-	Autres financements publics fléchés
					-	-	Recettes propres fléchées
TOTAL DES DÉPENSES	106 365 078,79	104 232 185,79	102 078 743,53	98 828 299,91	102 293 671,16	104 475 963,18	TOTAL DES RECETTES
SOLDE BUDGETAIRE (excédent)				5 647 663,27	1 938 514,63	-	SOLDE BUDGETAIRE (déficit)

TABLEAU DES AUTORISATIONS BUDGETAIRES EN EXECUTION

(Budget annexe - Saclay)

DEPENSES				
	AE	CP	AE	CP
	Prévision		Exécution	
Personnel	-	-	-	-
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>				-
Fonctionnement	720 000,00	820 000,00	591 389,19	813 423,12
Intervention	-	-	-	-
Investissement	1 477 534,00	1 500 000,00	1 335 928,11	831 083,83
Recherche	-	-	-	-
TOTAL DES DÉPENSES	2 197 534,00	2 320 000,00	1 927 317,30	1 644 506,95

RECETTES		
RECETTES		
Prévision	Exécution	
-	-	Recettes globalisées
-	-	Subvention pour charges de service public
-	-	Autres financements de l'Etat
-	-	Fiscalité affectée
-	-	Autres financements publics
-	-	Recettes propres
-	-	Recettes fléchées
-	-	Financements de l'Etat fléchés
-	-	Autres financements publics fléchés
-	-	Recettes propres fléchées
-	-	TOTAL DES RECETTES

SOLDE BUDGETAIRE (excédent)	-
------------------------------------	----------

2 320 000,00	1 644 506,95	SOLDE BUDGETAIRE (déficit)
---------------------	---------------------	-----------------------------------

II/ Le tableau d'équilibre financier, en exécution

L'équilibre financier résulte, d'une part, du solde budgétaire, et, d'autre part, des opérations de trésorerie (emprunts et autres dettes, opérations au nom et pour le compte de tiers, autres décaissements ou encaissements non budgétaires).

EQUILIBRE FINANCIER

(Etablissement - agrégé)

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT					
Besoins (utilisation des financements)			Financements (couverture des besoins)		
Besoins (utilisation des financements)	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Financements (couverture des besoins)
Solde budgétaire (déficit)	4 258 514,63	-	-	4 003 156,32	Solde budgétaire (excédent)
Remboursements d'emprunts (capital) ;					Nouveaux emprunts (capital)
Nouveaux prêts (capital) ;	5 000,00	5 000,00	4 000,00	7 800,00	Remboursements de prêts (capital)
Dépôts et cautionnements	-	-	-	-	Dépôts et cautionnements
Opérations au nom et pour le compte de tiers (décaissements de l'exercice)	3 921 890,00	2 939 876,90	2 337 573,00	2 211 978,16	Opérations au nom et pour le compte de tiers (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	-	512 843,84	1 832 931,00	1 573 708,96	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	8 185 404,63	3 457 720,74	4 174 504,00	7 796 643,44	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
Variation de trésorerie	-	4 338 922,70	4 010 900,63	-	Variation de trésorerie
dont Abondement de la trésorerie fléchée	-	-	2 320 000,00	1 644 506,95	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée
dont Abondement sur la trésorerie non fléchée	-	5 983 429,65	1 690 901,00	-	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée
TOTAL DES BESOINS	8 185 404,63	7 796 643,44	8 185 404,63	7 796 643,44	TOTAL DES FINANCEMENTS

EQUILIBRE FINANCIER

(Budget principal - ENS)

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)			Financements (couverture des besoins)		
Besoins (utilisation des financements)	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Financements (couverture des besoins)
Solde budgétaire (déficit)	1 938 514,63	-	-	5 647 663,27	Solde budgétaire (excédent)
Remboursements d'emprunts (capital) ;					Nouveaux emprunts (capital)
Nouveaux prêts (capital) ;	5 000	5 000,00	4 000,00	7 800,00	Remboursements de prêts (capital)
Dépôts et cautionnements			-		Dépôts et cautionnements
Opérations au nom et pour le compte de tiers (décaissements de l'exercice)	3 921 890,00	2 939 876,90	2 337 573,00	2 211 978,16	Opérations au nom et pour le compte de tiers (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)		512 843,84	1 832 931,00	1 573 708,96	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	5 865 404,63	3 457 720,74	4 174 504,00	9 441 150,39	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
Variation de trésorerie	-	5 983 429,65	1 690 900,63	-	Variation de trésorerie
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée</i>	<i>-</i>				<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée</i>
<i>dont Abondement sur la trésorerie non fléchée</i>	<i>-</i>	<i>5 983 429,65</i>	<i>1 690 901,00</i>	<i>-</i>	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée</i>
TOTAL DES BESOINS	5 865 404,63	9 441 150,39	5 865 404,63	9 441 150,39	TOTAL DES FINANCEMENTS

EQUILIBRE FINANCIER

(Budget annexe - Saclay)

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT					
Besoins (utilisation des financements)			Financements (couverture des besoins)		
Besoins (utilisation des financements)	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Financements (couverture des besoins)
Solde budgétaire (déficit)	2 320 000,00	1 644 506,95	-	-	Solde budgétaire (excédent)
Remboursements d'emprunts (capital) ;	-	-	-	-	Nouveaux emprunts (capital)
Nouveaux prêts (capital) ;		-			Remboursements de prêts (capital)
Dépôts et cautionnements		-			Dépôts et cautionnements
Opérations au nom et pour le compte de tiers (décaissements de l'exercice)		-			Opérations au nom et pour le compte de tiers (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)		-			Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	2 320 000,00	1 644 506,95	-	-	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
Variation de trésorerie	-	-	2 320 000,00	1 644 506,95	Variation de trésorerie
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée</i>		-	2 320 000,00	1 644 506,95	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée</i>
<i>dont Abondement sur la trésorerie non fléchée</i>		-	-	-	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée</i>
TOTAL DES BESOINS	2 320 000,00	1 644 506,95	2 320 000,00	1 644 506,95	TOTAL DES FINANCEMENTS

III/ Les états financiers annuels

Les états financiers annuels retracent les opérations enregistrées dans la comptabilité générale. Ils donnent une image fidèle du patrimoine, du résultat et de la situation financière des organismes. Ils comprennent un **bilan**, un **compte de résultat** et l'**annexe des comptes annuels**.

III.1/ Le bilan

Le bilan prend la forme d'un tableau présentant :

- l'actif, c'est-à-dire les éléments du patrimoine ayant une valeur économique positive pour l'organisme : les immobilisations, les stocks, les créances et la trésorerie ;
- le passif, constitué des obligations à l'égard de tiers : provisions pour risques et charges, dettes, trésorerie inscrite au passif ;
- les fonds propres : financements reçus, réserves et résultat de l'exercice.

BILAN - Partie ACTIF				
ACTIF	MONTANT BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	MONTANT NET	TOTAUX EX. ANTERIEUR
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	1 130 735,76	1 080 047,62	50 688,14	74 383,42
Immobilisations corporelles	258 974 601,50	57 405 273,39	201 569 328,11	210 566 888,39
Terrains	4 516 000,00	-	4 516 000,00	4 516 000,00
Constructions	219 898 128,46	35 189 470,36	184 708 658,10	192 520 591,43
Installations techniques, matériels, et outillages	24 701 325,08	16 331 481,36	8 369 843,72	8 907 593,55
Collections	810 731,00	-	810 731,00	810 731,00
Biens historiques et culturels	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	9 005 973,11	5 884 321,67	3 121 651,44	3 415 995,85
Immobilisations mises en concession	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	42 443,85	-	42 443,85	395 976,56
Avances et acomptes sur commandes	-	-	-	-
Immobilisations grevées de droits	-	-	-	-
Immobilisations corporelles (biens vivants)	-	-	-	-
Immobilisations financières	332 735,00	-	332 735,00	335 535,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	260 438 072,26	58 485 321,01	201 952 751,25	210 976 806,81
ACTIF CIRCULANT				
Stocks	-	-	-	-
Créances	29 304 203,48	69 837,99	29 234 365,49	21 515 247,35
Créances sur des entités publiques (Etat, autres entités publiques) des organismes internationaux et la commission européenne	20 134 723,04		20 134 723,04	14 131 959,23
Créances clients et comptes rattachés	6 872 396,29	69 837,99	6 802 558,30	4 221 944,85
Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)	-		-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	91 957,64		91 957,64	125 182,56
Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)	-		-	-
Créances sur les autres débiteurs	2 205 126,51	-	2 205 126,51	3 036 160,71
Charges constatées d'avance (dont prime de remboursement)	1 397 372,52		1 397 372,52	1 630 267,94
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)	30 701 576,00	69 837,99	30 631 738,01	23 145 515,29
TRESORERIE				
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	84 434 206,05		84 434 206,05	80 093 566,47
Autres	-		-	-
TOTAL TRESORERIE	84 434 206,05	-	84 434 206,05	80 093 566,47
Comptes de régularisation	-		-	-
Ecart de conversion Actif	-		-	-
TOTAL GENERAL	375 573 854,31	58 555 159,00	317 018 695,31	314 215 888,57

BILAN - Partie PASSIF		
PASSIF	MONTANT	TOTAUX EX. ANTERIEUR
FONDS PROPRES		
Financements reçus	194 070 307,02	202 609 706,97
Financement de l'actif par l'Etat	192 706 039,52	201 267 181,93
Financement de l'actif par des tiers	1 364 267,50	1 342 525,04
Fonds propres des fondations	-	-
Ecarts de réévaluation	-	-
Réserves	34 790 093,30	33 753 630,98
Report à nouveau	-	-
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	- 702 904,26	1 036 462,32
Provisions réglementées	-	-
TOTAL FONDS PROPRES	228 157 496,06	237 399 800,27
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	13 000,00	12 500,00
Provisions pour charges	1 156 716,13	1 318 809,63
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 169 716,13	1 331 309,63
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires	-	-
Emprunts souscrits auprès des établissements financiers	-	-
Dettes financières et autres emprunts	270 000,00	270 000,00
TOTAL DES DETTES FINANCIERES	270 000,00	270 000,00
DETTES NON FINANCIERES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 754 006,12	16 156 667,93
Dettes fiscales et sociales	1 169 489,82	734 764,72
Avances et acomptes reçus	60 582 137,31	54 128 156,68
Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)	4 300,00	17 850,00
Autres dettes non financières	5 385 906,22	2 753 178,77
Produits constatés d'avance	2 523 926,77	1 424 160,57
TOTAL DETTES NON FINANCIERES	87 419 766,24	75 214 778,67
TRESORERIE		
Autres éléments de trésorerie passive	1 716,88	-
TOTAL TRESORERIE	1 716,88	-
Comptes de régularisation	-	-
Ecarts de conversion Passif	-	-
TOTAL GENERAL	317 018 695,31	314 215 888,57

III.2/ Le compte de résultat

Le compte de résultat met en regard les opérations non durables constituées des charges et produits de l'exercice : charges de fonctionnement et charges financières d'une part, produits de fonctionnement et produits financiers d'autre part.

Il permet de dégager le résultat comptable de l'exercice.

Compte de résultat - Partie CHARGES		
CHARGES	Exercice N	Exercice N-1
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats	5 943,13	141,29
Consommation de marchandises et approvisionnements, réalisation de travaux et consommation directe de service par l'organisme au titre de son activité ainsi que les charges liées à la variation des stocks	14 507 574,49	11 728 076,20
Charges de personnel		
Salaires, traitements et rémunérations diverses	44 140 023,25	41 545 352,21
Charges sociales	30 787 343,40	29 474 983,47
Intéressement et participation	-	-
Autres charges de personnel	395 901,97	386 130,31
Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)	11 978 480,90	12 521 268,27
Dotation aux amortissements, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables des actifs cédés	11 831 981,89	11 638 864,21
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	113 647 249,03	107 294 815,96
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositif d'intervention pour compte propre		
Transfert aux ménages	-	-
Transfert aux entreprises	-	-
Transfert aux collectivités territoriales	-	-
Transfert aux autres collectivités	-	-
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de l'organisme	-	-
Dotations aux provisions et dépréciations	-	-
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION	-	-
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	113 647 249,03	107 294 815,96
CHARGES FINANCIÈRES		
Charges d'intérêt	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Pertes de change	-	-
Autres charges financières	-	-
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions financières	-	-
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	-	-
Impôt sur les sociétés	-	-
RESULTAT DE L'ACTIVITE (BENEFICE)	-	1 036 462,32
TOTAL CHARGES	113 647 249,03	108 331 278,28

Compte de résultat - Partie PRODUITS		
PRODUITS	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)	96 945 560,07	92 368 144,95
Subventions pour charges de service public	91 670 190,00	87 184 544,00
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	4 839 593,04	4 712 907,98
Subventions spécifiquement affectées au financement de certaines charges d'intervention en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	271 872,93	253 218,69
Dons et legs	42 921,60	74 883,40
Produits de la fiscalité affectée	120 982,50	142 590,88
Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)	5 443 985,50	5 642 334,62
Ventes de biens ou prestations de services	4 459 299,78	4 057 698,57
Produits de cessions d'éléments d'actif	60 200,00	-
Autres produits de gestion	924 485,72	1 584 636,05
Production stockée et immobilisée	-	-
Produits perçus en vertu d'un contrat concourant à la réalisation d'un service public	-	-
Autres produits	10 554 799,20	10 320 798,71
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionn	656 612,35	607 796,67
Reprises du financement rattaché à un actif	9 898 186,85	9 713 002,04
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	112 944 344,77	108 331 278,28
PRODUITS FINANCIERS		
Produits des participations et des prêts	-	-
Produits nets sur cessions des immobilisations financières	-	-
Intérêts sur créances non immobilisées	-	-
Produits des valeurs mobilières de placement et de la trésorerie	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Gains de change	-	-
Autres produits financier	-	-
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières	-	-
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	-	-
RESULTAT DE L'ACTIVITE (PERTE	702 904,26	-
TOTAL PRODUITS	113 647 249,03	108 331 278,28

III.3/ L'annexe

L'annexe des comptes annuels fournit l'ensemble des informations utiles à la compréhension des données du bilan et du compte de résultat. Elle informe de l'évolution du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'organisme.

III.3.1/ Faits caractéristiques, comparabilité, principes comptables et méthodes d'évaluation

➤ Faits caractéristiques de l'exercice

Après le déménagement de l'ENS Paris-Saclay de Cachan à Gif sur Yvette intervenu en 2020, et la mise en service du nouveau bâtiment effectuée sur la base des travaux exécutés et payés au 31 décembre 2020, quelques entrées à l'actif complémentaires ont été effectuées en 2023 au titre des dernières opérations de travaux.

Par ailleurs, 2023 fut la 1^{ère} année d'activité pleine pour la nouvelle gouvernance de l'établissement.

➤ Changement de méthode, changement d'estimation

Pour la détermination du montant de la provision pour charges relative à l'aide au retour à l'emploi (ARE), il a été décidé de sortir des droits les exonormaliens qui n'ont pas demandé à bénéficier d'allocations depuis 3 ans au moins. Il est en effet considéré qu'ils ont un emploi rémunéré et que leurs éventuels droits à l'ARE ou allocations chômage seraient désormais à la charge de leur employeur ; en outre, le montant de leur rémunération est très vraisemblablement supérieur à celui de la rémunération de normalien, et ils n'auraient donc pas d'intérêt à demander des allocations basées sur cette dernière (SMIC).

Sont à ce titre sortis de la provision ARE en 2023 16 dossiers pour un montant de 311 k€.

➤ Principes et méthodes d'évaluation

Les comptes annuels sont établis conformément à l'instruction comptable commune (BOFiP-GCP-22-0014 du 16/12/2022) qui décrit les modalités de mise en œuvre du Recueil des normes comptables des organismes dépendant de l'État (modifié en dernier lieu par l'arrêté ministériel du

28 février 2022).

Les principes généraux de tenue de la comptabilité, issus du plan comptable général et rappelés par cette instruction, sont respectés :

- Image fidèle, comparabilité, continuité d'activité ;
- Régularité, sincérité ;
- Prudence ;
- Permanence des méthodes.

En matière de TVA, l'ENS Paris Saclay applique les dispositions de l'instruction fiscale BOI-TVA-CHAMP-10-10-60-40. Elle a constitué :

- un secteur exonéré pour les activités d'enseignement et de formation ;
- un secteur taxable pour certaines activités de recherche ;
- un secteur mixte bénéficiant d'un coefficient de déduction de 62 % pour l'année 2023.

L'ENS gère, depuis le 1^{er} janvier 2014, un budget annexe dédié au projet de construction Saclay. Ce budget et cette comptabilité annexe permettent de rendre compte année après année de l'activité de l'établissement en s'affranchissant de l'activité temporaire liée à la construction de la nouvelle école.

III.3.2/ Notes relatives aux postes de bilan

➤ Actif immobilisé

- Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont valorisées à leur coût d'acquisition y compris les frais liés à leur mise en service. Les logiciels à usage interne créés sont évalués à leur coût de production.

Les autres concessions et droits similaires correspondent principalement à des droits d'exploitation de brevets, de marques, de propriété littéraire ou artistique.

Seuls les logiciels font l'objet d'amortissements selon la durée probable d'utilisation.

Les immobilisations incorporelles d'une valeur unitaire inférieure à 800 € HT sont comptabilisées en charge.

- Immobilisations corporelles

Le nouveau parc immobilier (biens propres et biens contrôlés par l'ENS Paris-Saclay) est intégralement retracé à l'actif, après intégration en 2021 du terrain d'emprise mis à disposition par l'Etat. Le coût réel ne sera définitif qu'après la réception complète des travaux et après le calcul de la livraison à soi-même (LASM) prévue par la réglementation fiscale en matière de TVA.

Les autres immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Ce coût est constitué du prix d'achat et des droits et taxes non récupérables (y compris les frais accessoires).

Les acquisitions dont la valeur unitaire est inférieure à 800 € HT sont comptabilisées en charge, sauf pour les accessoires de biens immobilisés formant un ensemble cohérent avec ce même bien.

- Les amortissements

Les amortissements des immobilisations sont calculés suivant le mode linéaire au prorata temporis, à compter de leur date de mise en service et en fonction de la durée d'utilisation envisagée adoptée par le conseil d'administration en ses séances du 10 décembre 2009 et 14 décembre 2018 :

Immobilisations	Durée d'amortissement
Immobilisations incorporelles	3 ans
Matériel d'atelier audiovisuel et de reproduction	5 ans
Matériel de transport	7 ans
Matériel informatique et bureautique	5 ans
Matériel scientifique	10 ans
Mobilier	10 ans
Matériels divers	10 ans

Suite à la mise en service du nouveau bâtiment de l'Ecole, il a été décidé une politique d'amortissement basée sur les composants spécifiques de cette construction. Les amortissements de ces composants sont calculés suivant le mode linéaire au prorata temporis, à compter de la date de mise en service et en fonction de la durée d'utilisation envisagée adoptée par le conseil d'administration en sa séance du 11 décembre 2020 :

Composants	Durée d'amortissement
Structures et études	50 ans
Voiries et réseaux divers (VRD)	25 ans
Façades et menuiseries extérieures	25 ans
Chauffage, ventilation, climatisation (CVC)	25 ans
Electricité	25 ans
Plomberie	25 ans

Installations techniques de laboratoires	25 ans
Ascenseur	15 ans
Etanchéité	15 ans
Second œuvre	15 ans
Réseau passif	15 ans
Réseau actif	5 ans
Installations audiovisuelles	5 ans
Réseau Wifi	5 ans

A noter que les immobilisations peuvent être financées par des subventions d'investissement, inscrites au passif du bilan et reprises sur la même durée et au même rythme que l'amortissement du bien financé.

- Tableau de variation des immobilisations :

Tableau des immobilisations

Rubriques et postes	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
		Par virement de poste à poste	Acquisitions/ Mises à disposition /	Par virement de poste à poste	Cessions / Mises au rebut	
Immobilisations incorporelles	1 117 511,00	-	13 224,76	-	-	1 130 735,76
Frais d'établissement	-	-	-	-	-	-
Frais de recherche et développement	-	-	-	-	-	-
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	882 862,33	-	13 224,76	-	-	896 087,09
Droit au bail	-	-	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	234 648,67	-	-	-	-	234 648,67
Immobilisations corporelles	257 505 058,68	367 018,61	2 434 053,03	-	1 373 972,67	258 932 157,65
Terrains	4 516 000,00	-	-	-	-	4 516 000,00
Constructions	218 573 815,79	367 018,61	957 294,06	-	-	219 898 128,46
Installations techniques, matériels, et outillage	24 034 389,55	-	730 507,73	-	63 572,20	24 701 325,08
Collections	810 731,00	-	-	-	-	810 731,00
Biens historiques et culturels (dont dépenses ultérieures)	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	9 570 122,34	-	746 251,24	-	1 310 400,47	9 005 973,11
Immobilisations mises en concession	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	395 976,56	-	13 485,90	367 018,61	-	42 443,85
Immobilisations grevées de droits	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles (Biens vivants)	-	-	-	-	-	-
Participations et créances rattachées à des participations	20 000,00	-	-	-	-	20 000,00
Titres de participation	-	-	-	-	-	-
Parts dans des entreprises liées et créances sur des entreprises liées (filiale)	-	-	-	-	-	-
Autres formes de participation	20 000,00	-	-	-	-	20 000,00
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées à des sociétés en participation	-	-	-	-	-	-
Versement à effectuer sur titres de participation non libérés	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	315 535,00	-	-	-	2 800,00	312 735,00
Titres immobilisés autres que les titres immobilisés de l'activité de portefeuille (droit de propriété)	-	-	-	-	-	-
Titres immobilisés (droit de créance)	-	-	-	-	-	-
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	-	-	-	-	-	-
Prêts	2 800,00	-	-	-	2 800,00	-
Dépôts et cautionnements versés	312 735,00	-	-	-	-	312 735,00
Autres créances immobilisées	-	-	-	-	-	-
TOTAUX	259 354 081,24	367 018,61	2 460 763,69	367 018,61	1 376 772,67	260 438 072,26

L'augmentation des immobilisations portent concernent principalement :

- le nouveau bâtiment : 1,3 M€ (queue de programme de construction) ;
- l'acquisition d'équipements scientifiques destinés à la recherche (0,7 M€) : vérins hydrauliques, micromanipulateur, matériel d'imagerie électrophysiologique...
- l'acquisition d'équipements informatiques, mobilier et matériels divers (0,7 M€).

▪ Tableau de variation des amortissements :

Tableau des amortissements				
Rubriques et postes	Cumulés au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments de l'actif sortis)	Cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 043 127,58	36 920,04	-	1 080 047,62
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de recherche et développement	-	-	-	-
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	808 478,89	36 920,04	-	845 398,93
Droit au bail	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	234 648,69	-	-	234 648,69
Immobilisations corporelles	47 334 146,85	11 382 447,48	1 311 320,94	57 405 273,39
Terrains	-	-	-	-
Constructions	26 053 224,36	9 136 246,00	-	35 189 470,36
Installations techniques, matériels, et outillage	15 126 796,00	1 225 965,89	21 280,53	16 331 481,36
Autres immobilisations corporelles	6 154 126,49	1 020 235,59	1 290 040,41	5 884 321,67
TOTAUX	48 377 274,43	11 419 367,52	1 311 320,94	58 485 321,01

L'essentiel de la dotation de l'exercice correspond à l'amortissement de la construction qui s'élève à 9,1 M€. Quant aux diminutions, elles sont liées aux sorties de matériels vendus, ou hors d'usage et mis au rebut.

➤ Les créances

Les créances sont inscrites en comptabilité à leur valeur nominale. Les provisions pour dépréciation des créances sont déterminées en fonction du risque d'irrécouvrabilité.

Tableau des créances			
Rubriques et postes	Montants	Degré de liquidité de l'actif	
		Echéance à 1 an au plus	Echéance à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé	312 735,00	-	312 735,00
- Créances rattachées à des participations	-	-	-
- Prêts	-	-	-
- Autres créances immobilisées	312 735,00	-	312 735,00
		-	-
Créances de l'actif circulant	30 701 576,00	28 846 003,49	1 855 572,51
- Créances sur des entités publiques (Etat, autres entités publiques) des organismes internationaux et la Commission européenne	20 134 723,04	20 134 723,04	-
- Créances clients et comptes rattachés	6 872 396,29	5 016 823,78	1 855 572,51
- Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)	-	-	-
- Avances et acomptes versés sur commandes	91 957,64	91 957,64	-
- Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)	-	-	-
- Créances sur les autres débiteurs	2 205 126,51	2 205 126,51	-
- Charges constatées d'avance (dont primes de remboursement des emprunts)	1 397 372,52	1 397 372,52	-
TOTAUX	31 014 311,00	28 846 003,49	2 168 307,51

Les créances de l'actif immobilisé sont constituées à hauteur de 312 k€ par un dépôt de garantie auprès de l'EPAPS (Etablissement public d'aménagement de Paris-Saclay) dans le cadre du chantier de construction du bâtiment.

Les créances sur entités publiques sont essentiellement constituées :

- de financements et subventions à recevoir à hauteur de 16,2 M€ ;
- d'un crédit de TVA à reporter et de la TVA sur factures non parvenues pour 3,9 M€.

Les créances clients sont essentiellement constituées :

- des sommes restant à recouvrer dans le cadre des ruptures d'engagement décennal par des normaliens, pour un montant de 2,3 M€ ; pour la plupart, ces créances font l'objet d'échéanciers de paiement ;
- des sommes restant à recevoir dans le cadre des conventions de recherche ou relatif à la formation continue, pour un montant de 4,6 M€.

Les charges constatées d'avance sont relatives à l'assurance dommage-ouvrage contractée pour le nouveau bâtiment ; pour un montant de 1,4 M€ qui représentent 6 années d'assurance restant à courir.

➤ **Les fonds propres**

La situation nette a évolué comme suit pendant l'exercice :

Fonds propres				
Situation des mouvements --- Rubriques	Situation nette 2022	Augmentation	Diminution	Situation nette 2023
Financement de l'actif par l'Etat	201 267 181,93	1 249 380,72	9 810 523,13	192 706 039,52
Réserves	33 753 630,98	1 036 462,32	-	34 790 093,30
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	1 036 462,32	-	1 739 366,58	702 904,26
Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	1 342 525,04	109 406,18	87 663,72	1 364 267,50
Situation nette	237 399 800,27	2 395 249,22	11 637 553,43	228 157 496,06

L'augmentation des financements externes de l'actif correspond essentiellement au financement par l'Etat des dernières dépenses relatives au nouveau bâtiment (1,2 M€).

Lorsqu'ils financent des immobilisations amortissables, les financements sont repris au résultat sur la même durée et au même rythme que l'amortissement des immobilisations ; cette reprise est constituée, à hauteur de 9,1 M€, de la part relative au nouveau bâtiment.

Tableau des financements de l'actif (montants nets : FEA - reprises)								
Rubriques et postes	Cumul net au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions				Cumul net à la fin de l'exercice
		Financements reçus	Financements reconstitués suite à la reprise de la dépréciation de l'actif financé	Reprise suite à l'amortissement de l'actif financé	Reprise suite à la dépréciation de l'actif financé	Reprise suite à la cession ou mise au rebut de l'actif financé	Quote-part du FEA reprise au compte de résultat	
FINANCEMENT DE L'ACTIF PAR L'ETAT	201 267 181,93	1 249 380,72	-	6 758,80	-	-	9 803 764,33	192 706 039,52
Financements non rattachés à un actif	-	-	-		-	-	-	-
Financements rattachés à un actif	201 267 181,93	1 249 380,72	-	6 758,80	-	-	9 803 764,33	192 706 039,52
Contrepartie et financement des actifs mis à disposition des établissements	4 516 000,00	-	-	-		-	-	4 516 000,00
Contrepartie et financement des actifs remis en pleine propriété	-	-	-	-		-	-	-
Financement des autres actifs	196 751 181,93	1 249 380,72		6 758,80			9 803 764,33	188 190 039,52
FINANCEMENT DE L'ACTIF PAR DES TIERS AUTRES QUE L'ETAT	1 342 525,04	109 406,18	-	-	-	-	87 663,72	1 364 267,50
Financements non rattachés à un actif	-	-	-	-	-	-		-
Régions	-	-	-		-	-	-	-
Départements	-	-	-		-	-	-	-
Communes et groupements de communes	-	-	-		-	-	-	-
Autres collectivités et établissement publics	-	-	-		-	-	-	-
Union Européenne	-	-	-		-	-	-	-
Autres organismes	-	-	-		-	-	-	-
Autres	-	-	-		-	-	-	-
Financements rattachés à un actif	1 342 525,04	109 406,18	-	-	-	-	87 663,72	1 364 267,50
Régions	501 610,91	44 012,00	-	-		-	4 660,94	540 961,97
Départements	-	-	-	-		-	-	-
Communes et groupements de communes	63 374,91	-	-	-		-	909,36	62 465,55
Autres collectivités et établissement publics	498 863,53	33 055,12	-	-		-	43 695,10	488 223,55
Union Européenne	234 805,49	32 339,06	-	-		-	37 953,04	229 191,51
Autres	43 870,20	-	-	-		-	445,28	43 424,92
TOTAUX	202 609 706,97	1 358 786,90	-	6 758,80	-	-	9 891 428,05	194 070 307,02

Le résultat bénéficiaire de 2022 (1 M€) a été affecté en réserves, conformément à la décision du conseil d'administration du 10 mars 2023.

La situation nette au 31 décembre 2023 est également impactée par le résultat déficitaire de l'exercice 2023 (-0,7 M€).

➤ Les provisions et dépréciations

Une provision est comptabilisée pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise dès lors que cumulativement :

- l'établissement a une obligation à l'égard d'un tiers,
- il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice du tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci,
- l'estimation de l'obligation est suffisamment fiable.

Les provisions pour risques et charges ont évolué comme suit pendant l'exercice :

Tableau des Provisions						
Rubriques et postes	Solde à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Virement de poste à poste	Solde à la clôture de l'exercice
			Provision utilisée	Provision non utilisée		
Provisions pour risques						
Provisions pour litiges		4 500,00		4 000,00	12 500,00	13 000,00
Autres provisions pour risques	12 500,00	-	-	-	12 500,00	-
Provisions pour charges						
Provisions pour CET	169 435,16	-	1 979,62	-		167 455,54
Provisions pour CET - Charges sociales et fiscales	188 787,73	-	5 023,21	-		183 764,52
Provisions pour allocation perte d'emploi et indemnités de licenciement	960 586,74	328 100,00	172 168,25	311 022,42		805 496,07
Total des provisions	1 331 309,63	332 600,00	179 171,08	315 022,42		1 169 716,13

La provision pour allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) diminue de 156 k€ : 16 bénéficiaires sont sortis des droits à ARE (reprise de la provision à hauteur de 483 k€), et 12 nouveaux y sont entrés (dotation de la provision à hauteur de 328 k€).

La provision pour CET est maintenue à son niveau de 2022.

Tableau des dépréciations				
Rubriques et postes	Solde à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Solde à la clôture de l'exercice
Dépréciations des immobilisations	-	-	-	-
Dépréciations des stocks et en-cours	-	-	-	-
Dépréciations des comptes de tiers	214 894,20	17 362,64	162 418,85	69 837,99
Dépréciations des comptes financiers	-	-	-	-
Total des dépréciations	214 894,20	17 362,64	162 418,85	69 837,99

Les provisions pour dépréciations sont constituées pour certaines créances relatives aux ruptures d'engagement décennal de normaliens, qui font l'objet de contentieux.

Une dotation complémentaire a été comptabilisée à raison de 2 nouveaux contentieux. La reprise effectuée (162 k€) correspond à 7 dossiers pour lesquels la créance a été annulée.

➤ Les dettes

Tableau des dettes				
Rubriques et postes	Montants	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéance à 1 an au plus	Echéance à plus d'1 an et 5 ans au plus	Echéance à plus d'5 ans
Dettes financières	270 000,00	-	270 000,00	-
- Emprunts obligataires	-	-	-	-
- Emprunts souscrits auprès des établissements financiers	-	-	-	-
- Dettes financières et autres emprunts	270 000,00	-	270 000,00	-
		-	-	-
Dettes non financières	87 419 766,24	76 499 474,95	10 920 291,29	-
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 754 006,12	17 754 006,12	-	-
- Dettes fiscales et sociales	1 169 489,82	1 169 489,82	-	-
- Avances et acomptes reçus	60 582 137,31	49 661 846,02	10 920 291,29	-
- Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)	4 300,00	4 300,00	-	-
- Autres dettes non financières	5 385 906,22	5 385 906,22	-	-
- Produits constatés d'avance	2 523 926,77	2 523 926,77	-	-
TOTAUX	87 689 766,24	76 499 474,95	11 190 291,29	-

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés enregistrent les services faits certifiés par l'ordonnateur pour lesquels la facture du fournisseur n'est pas encore parvenue à la clôture de l'exercice (16,3 M€), ainsi que des retenues de garanties et pénalités (1,4 M€).

Les dettes fiscales et sociales correspondent aux charges à payer relatives au personnel.

Les avances et acomptes reçus correspondent aux soldes des comptes d'avances reçues des clients et partenaires publics (avances sur financements et subventions).

Les autres dettes non financières sont constituées pour l'essentiel de charges à payer (2,1 M€) et de recettes à classer (3,0 M€, dont 2,0 M€ de recettes perçues avant émission de titres).

III.3.3/ Notes relatives aux postes du compte de résultat

Les charges et produits sont enregistrés suivant les principes comptables prévus par l'instruction comptable commune des établissements publics.

En particulier :

- la rémunération des heures de cours complémentaires fait l'objet d'une estimation à la clôture de l'exercice basée sur le nombre d'heures de cours déjà réalisées.

Les produits sont généralement constatés comme suit :

- les droits de scolarité au moment de l'encaissement.
- lors de la signature de la convention pour la formation continue au prorata de l'année,
- pour la taxe d'apprentissage, à hauteur des droits constatés,
- la subvention pour charges de service public attribuée par l'Etat pour l'année civile, à la notification,
- à la clôture de l'exercice, à hauteur des dépenses de fonctionnement et de personnel réalisées dans le cadre des contrats de recherche pluriannuels,
- la contribution pour vie étudiante et de campus est comptabilisée en droits constatés à réception de la notification,
- les dons et legs sont comptabilisés en droits constatés lorsqu'ils ne sont pas affectés.

➤ Les produits

Au 31 décembre 2023, les produits de fonctionnement s'élèvent à 112,9 M€, contre 108,3 M€ au 31 décembre 2022, soit une augmentation de 4,3 %.

Ils comprennent les subventions, les produits de prestations de service réalisées, et divers autres produits.

- La subvention pour charge de service public (SCSP)

La SCSP attribuée à l'école en 2023, de 91,7 M€, est en augmentation de 5,1 % par rapport à 2022. Cette augmentation correspond notamment au financement de mesures réglementaires de revalorisation salariale (augmentation du point d'indice : 2,9 M€ ; revalorisation du SMIC des normaliens : 0,6 M€) ou liées à la loi de programmation de la recherche (0,9 M€), ou à des financements spécifiques tels que les surcoûts énergétiques.

La SCSP représente 81,2 % des produits de fonctionnement (89,5 % de ces produits hors produits calculés : cf. ci-dessous).

- Les autres subventions

Les autres subventions (4,8 M€) correspondent essentiellement à des financements reçus dans le cadre des contrats de recherche.

- Les produits avec contrepartie directe

Ces produits (5,4 M€) comprennent principalement des prestations de recherche (2,8 M€) et les droits de scolarité (0,6 M€), mais également des prestations de formation continue, le produit de la taxe d'apprentissage, le produit des ruptures d'engagement décennal, et divers autres produits.

- Les produits calculés

Il s'agit de la reprise au résultat des financements externes de l'actif, sur la même durée et au même rythme que l'amortissement des immobilisations financées (9,9 M€) et de la reprise de provisions pour risques et charges et de dépréciations de créances.

➤ Les charges

Au 31 décembre 2023, les charges de fonctionnement s'élèvent à 113,6 M€, contre 107,3 M€ au 31 décembre 2022, soit une augmentation de 5,9 %.

Elles comprennent les charges de personnel, les charges externes et diverses autres charges.

- Les charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 75,3 M€ en 2023, contre 71,4 M€ en 2022, soit une hausse de 5,5 %.

Cette hausse correspond principalement aux revalorisations réglementaires du SMIC et de la valeur du point d'indice de la fonction publique intervenues en 2023.

Les charges de personnel constituent 66,3 % des charges de fonctionnement (74 % de ces charges hors charges calculées : dotations aux amortissement, provisions pour risques et charges et dépréciations).

Un peu plus de la moitié de ces charges concernent la rémunération des normaliens formés par l'école.

- Les charges externes

Ces charges s'élèvent à 14,5 M€, en hausse de 23,7 % par rapport à 2022.

La hausse est principalement due aux surcoûts énergétiques (électricité, chauffage, gaz) à hauteur de 1,5 M€.

Hors ces charges de fluides, les postes les plus importants des charges externes sont la maintenance et l'entretien du bâtiment et des équipements (2,9 M€), auxquels s'ajoutent les prestations de nettoyage (1,1 M€).

- Les autres charges

S'élevant à 12 M€ en 2023, elles comportent essentiellement les versements aux établissements partenaires du financement attribué par l'état pour les contrats doctoraux spécifiques normaliens (CDSN) pour 9,6 M€, et des impôts et taxes sur rémunérations (1 M€) dont le versement de transport.

- Les charges calculées

Elles sont constituées de l'amortissement des immobilisations (11,4 M€), des provisions pour risques et charges (0,3 M€) et de quelques dépréciations de créances.

III.3.4/ Autres informations

➤ Événements postérieurs à la clôture

L'établissement n'a pas connaissance d'évènement postérieur à la clôture annuelle de nature à modifier notablement les données du compte financier de l'exercice écoulé.

➤ Engagements hors bilan

L'établissement n'a pas d'engagement hors bilan.

IV/ La balance des valeurs inactives

Sont considérées comme valeurs inactives :

- certaines valeurs, autres que numéraire (ex : objets précieux appartenant à des tiers), n'entrant pas dans le patrimoine de l'organisme et qui ne doivent donc pas être comprises dans les éléments de la situation active et passive de l'organisme ;
- des supports de différente nature, qui n'acquièrent de valeur nominale que lorsqu'ils sont mis en circulation pour la rémunération d'une prestation de service de l'établissement (tickets de cantine, droits d'entrée, cartes de photocopie, etc.)

L'établissement dispose de chèques d'accompagnement personnalisé, qui relèvent de cette dernière catégorie et font donc l'objet d'un suivi en comptabilité des valeurs inactives.

Compte	Libellé	Débit			Crédit			Solde	
		Bilan d'entrée	Exercice	Total	Bilan d'entrée	Exercice	Total	Débit	Crédit
852	Comptes de position:titres et valeurs en portefeuille	-	2 400,00	2 400,00	-	1 350,00	1 350,00	1 050,00	-
853	Comptes de prise en charge	-	1 350,00	1 350,00	-	2 400,00	2 400,00	-	1 050,00
Total classe 8		-	3 750,00	3 750,00	-	3 750,00	3 750,00	1 050,00	1 050,00

V/ Visa du compte financier et arrêté des comptes

L'article 212 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique dispose :

« Le compte financier de l'organisme est **établi par l'agent comptable** à la fin de chaque exercice. L'ordonnateur lui communique à cet effet les états de comptabilité dont il est chargé en application de l'article 208.

Le compte financier est **visé par l'ordonnateur** qui certifie que ce compte retrace les comptabilités dont il est chargé et les ordres transmis à l'agent comptable en application des articles 24 et 32.

Il est **soumis par l'ordonnateur à l'organe délibérant** qui l'arrête, après avoir entendu l'agent comptable, au plus tard soixante-quinze jours après la clôture de l'exercice. [...] ».

Par ailleurs, le Code de l'éducation, dans sa partie relative au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel, dispose :

« Les comptes sont réputés arrêtés à la date à laquelle l'ensemble des documents est signé et daté conjointement par l'ordonnateur et l'agent comptable. » (article R. 719-101)

« Le **conseil d'administration approuve le compte financier** [...] dans les délais fixés à l'article 212 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique. » (article R. 719-102)

➤ Arrêté des comptes de l'exercice 2023

Vu les articles R. 719-51 et suivants du Code de l'éducation, notamment l'article R. 719-101,

Vu l'article 202 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté du 18 décembre 2015 relatif aux tableaux budgétaires applicables aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) et aux établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) dans le cadre de l'élaboration, de la présentation et de l'exécution de leur budget,

Le compte financier établi par l'agent comptable, sur la base des documents communiqués par l'ordonnateur pour les états de comptabilité dont celui-ci est chargé, comprend :

- les tableaux prévus à l'article 3 de l'arrêté du 18 décembre 2015 susvisé ;
- les états financiers annuels prévus à l'article 202 du décret du 7 novembre 2012 susvisé : bilan, compte de résultat et annexe ;
- la balance des valeurs inactives.

L'ordonnateur et l'agent comptable arrêtent conjointement les comptes de l'exercice 2023.

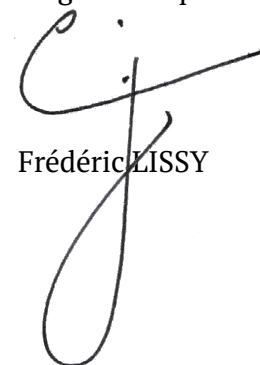
Fait à Gif-sur-Yvette, le 7 mars 2024

La Présidente

A blue ink signature consisting of a stylized 'N' followed by a horizontal stroke.

Nathalie CARRASCO

L'agent comptable

A black ink signature consisting of a large, stylized 'F' with a vertical stroke extending downwards.

Frédéric LISSY